

D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

# LE CLAIRON

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

## Ouverture de l'enquête préliminaire dans l'affaire Victor Sylvestre et Al.

Cette enquête s'est tenue mercredi et hier, au palais de Justice local. — Ajourner à jeudi prochain, le 4 janvier. — Les témoins entendus.

L'enquête préliminaire dans l'affaire du maire Victor Sylvestre et de MM. Odilon Jacques, Leo Martel et H. Laflamme, de cette ville, a débuté mercredi matin, le 27 décembre dernier, au palais de Justice local, devant le magistrat Victor Chabot.

On sait que la tenue de cette enquête avait d'abord été fixée au 20 décembre; puis elle avait été remise au 27, à la demande de la défense, dans cette affaire où les défendeurs, MM. V. Sylvestre, O. Jacques et L. Martel sont accusés d'avoir fraudé plusieurs citoyens de cette ville, dont MM. H. Barré, J.-N. Beauregard, R.-O. Picard et autres, d'une somme d'environ \$62,000.

Me Guy Morin, de Saint-Hyacinthe, et Me Léopold Pisonneau, de Trois-Rivières, occupent pour la poursuite, tandis que les défendeurs sont représentés par Mes Génovon, de Montréal, Sylvestre et Toussaint, de Saint-Hyacinthe.

Mercredi, l'enquête s'est tenue de 10 h 30 à midi et de 2 h de l'après-midi à cinq heures, alors qu'elle a été ajournée à dix heures et quart hier matin.

Cette journée a été presque exclusivement consacrée à la déposition de documents et de pièces à conviction servant de preuve à la poursuite qui a fait entendre 14 témoins.

Le premier a été M. Ernest Benoit, l'agent de la paix qui a opéré la saisie du 14 décembre dernier à la manufacture d'orgues Jacques Ltee, dans les circonstances que l'on connaît. M. Benoit a identifié ces livres qui sont demeurés sous clé depuis cette date au palais de Justice local.

Le second, M. P.-A. Saint-Onge, comptable, assistant de M. Benoit, lors de la saisie susmentionnée, a ensuite aidé à la classification de ces documents en plus de répondre à quelques questions relatives à ces livres et papiers posés par la poursuite.

Le notaire Gaston Beaudoin, le troisième témoin, a lu au tribunal des extraits du livre des minutes de la compagnie O. Jacques ainsi que de différents autres actes constitutionnels ou administratifs de cette compagnie.

Le témoin suivant a été M. Roger Dugré, comptable licencié, de Montréal, qui a lu au tribunal des extraits d'un rapport qu'il a fait au sujet des livres de la mai-

son Jacques à la suite d'une audition de ces mêmes livres à laquelle il a procédé récemment. M. Antonio Fiset, assistant-gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale, fut ensuite appelé à produire la lettre de garantie de \$26,000 que détient cette banque pour couvrir les opérations bancaires de la maison Jacques. Il a également répondu à plusieurs questions de Me Guy Morin, relativement aux opérations bancaires de la maison Jacques.

Ont enfin comparu 9 des 13 détenteurs de billets signés par MM. Sylvestre, Martel et Jacques, ainsi que par les demandeurs dans la présente affaire, MM. Barré, Beauregard, Picard, Chenette et Brodeur, Beaudoin et autres, billets dont le total atteint la somme de \$35,800.

On sait que MM. Sylvestre, Martel et Jacques ont, par écrit, le 2 décembre dernier, libéré les demandeurs de leurs obligations et responsabilités à l'endroit de ces billets et de cette lettre de crédit à la banque d'un total de quelque \$62,000. Ils ont ensuite contesté la validité de cet écrit après avoir été arrêtés, le 11 décembre dernier, sur la plainte de fraude et de faux prétextes portée contre eux par MM. Barré, Beauregard et autres.

Voici les noms des neuf détenteurs de billets signés par les endosseurs de la maison Orgues Jacques Ltee, qui ont été entendus mercredi. Ce sont: MM. Omer Beauregard, de Rougemont; Joseph Beauregard, de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe; Théodore Lavimodière, de Saint-Hyacinthe; Mme Xavier Archambault, de St-Denis-sur-Richelieu; Eugène Tétrault, de Berthe Tétrault, de St-Pie de Bagot; Horace Blanchard, de Saint-Damase; l'abbé Charles-Emile Héty, curé de Saint-Dominique.

Le public sait avec grand intérêt toute cette affaire. La salle d'audience était remplie à pleine capacité à chaque séance.

L'enquête s'est continuée hier et plusieurs des témoins entendus mercredi ont de nouveau été appelés à témoigner. Le premier a été M. Antonio Fiset, ass-gérant de la succursale locale de la Banque Canadienne Nationale qui déclare que dès 1941, l'état financier de la maison Orgues Jacques Ltee était loin d'être excellent et que l'on avait demandé, alors, à

plusieurs reprises, aux défendeurs dans la présente cause, de remédier sans délai à cet état de choses. M. Fiset produisit également des bilans fournis à la banque Canadienne Nationale par la compagnie d'Orgues O. Jacques Ltee.

M. Roger Dugré, comptable de Montréal, qui avait comparu mercredi, fut de nouveau appelé devant le tribunal; il produisit un document, découvert par la poursuite mercredi soir, en étudiant les pièces produites à l'enquête dans le cours de cette journée, par lequel MM. Beauregard, Chenette et les défendeurs dans la présente cause, MM. Jacques, Martel et Sylvestre et d'autres personnes s'engageaient à signer une formule de garantie à la Banque Canadienne Nationale, au montant de \$62,000, au printemps de 1941.

M. R.-O. Picard, le témoin suivant, un des demandeurs dans la présente cause, déclara au tribunal qu'il n'avait signé les lettres de crédit et les billets de la Maison Jacques qu'en raison de la confiance qu'il avait alors dans MM. Sylvestre, Jacques et Martel, hommes d'affaires en vue de St-Hyacinthe et de l'assurance que ces derniers lui auraient donné de l'excellente position financière de cette entreprise. M. Picard déclara également qu'aux assemblées annuelles auxquelles il a assisté il ne lui avait pas été permis d'apporter une copie des bilans de la compagnie Orgues O. Jacques Limitée, que la direction de cette compagnie distribuait aux actionnaires pour les prendre avant la fin de ces séances.

M. Vinet, gérant de la Banque Royale, succursale de St-Hyacinthe, appelé à témoigner, déclara que la compagnie d'Orgues O. Jacques Limitée avait déjà été sa cliente et qu'elle avait cessé de l'être, il y a quelques années. M. Vinet avait refusé, à la demande de la Banque Royale, d'insérer dans cette entreprise un capital aussi élevé que celui déjà fourni par la Banque. M. Roland Desmarais, comptable à J. M. S., fut également appelé à témoigner.

Enquête ajournée au 4 janvier. Il était cinq heures quand les deux parties convinrent de demander un ajournement de la cause au tribunal; il fut finalement décidé que l'enquête reprendra jeudi prochain, le 4 janvier 1945.

Voici la liste des causes qui sont inscrites au rôle ainsi que les noms des procureurs des défendeurs et des requérants en cause: 16 janvier — Toussaint vs Dupuis (Toussaint, Pothier); 5062 — Langlais vs Delobbe (Morin, Toussaint); 4960 — Bonneau vs St-Germain (Gaudet, Sylvestre); 17 janvier — 4968, Collin vs Gingras (Archambault, Laverty); — 4966, Pontbriand vs Bienvenu (Gruenitz, Meunier); — 4936, Fournier vs Phenix (Leblanc, Chabot); — 4954, Jodoin vs Leclerc (Pothier, Lacoste).

18 janvier — 4839, Robert vs Chabot (Delaney, Gendron); — 4892, Lalonde Corp. Acton-Vale (Delaney, Johnson); — 4983, Ward vs Ward, (Campbell, Popliger). 19 janvier — 4929, Henry vs Cloutier, (Carrier, Foster); — 4876, Côté vs Chagnon, (Delaney, Sylvestre); — 5034, Cie Mutuelle vs Choquette, (Sylvestre, Pothier); — 4784, Schafer vs Parent, (Ringuet, Hébert).

## L'aide à la France se continue

Un total de \$4,500 en argent et en marchandises recueilli à date. — Beau succès du comité des professionnels.

La campagne de l'aide à la France, organisée en notre ville par le Comité de Protection Civile, se continuera jusqu'au 10 janvier 1945, quoique l'on ait pratiquement fini de recueillir les offrandes de notre population, destinées à adoucir un peu les rigueurs de la guerre chez nos cousins de France. On pourra donc faire parvenir son offrande au comité local Canada-France jusqu'à la date ci-haut mentionnée, en appelant à la station de police; on s'occupera alors d'envoyer quelque à votre domicile.

Cette campagne connaît un succès qui dépasse tout ce que les organisateurs avaient espéré; on a déjà recueilli à date plus de \$2,000 en argent et une valeur d'environ \$2,500, en marchandises. C'est dire qu'on espère atteindre le chiffre total d'environ \$6,000 d'ici le 10 janvier, puisque les rapports de plusieurs des plus importantes souscriptions sont encore à venir. Mentionnons celles de la paroisse de La Providence ainsi que celles des comités des Marchands et des Manufacturiers.

On nous signale également le magnifique résultat obtenu par le comité des Professionnels, dont Mme Dr Antonio Perreault assume la présidence; ce comité a recueilli, à date, la somme rondelette de \$611. Voici quelques autres résultats, que nous communiquons au présent et une valeur de \$200. Dans le quartier No 1, on a recueilli \$102.70 et une valeur de \$427, en marchandises; dans le quartier No 2, \$100.55 et une valeur de \$201, en marchandises; dans le quartier No 3, \$116.55 et une valeur de \$305, en marchandises; dans quelques écoles de la ville, \$44 et dans les banques, \$11.

## ABSENT DE SES BUREAUX

Le Dr Jules Morin désire faire part à sa clientèle qu'il sera absent de ses bureaux du 24 décembre au 24 janvier, il fera alors un voyage d'étude.

## L'A.F.P. A ELU SES OFFICIERS HONORAIRES

Fomation des comités de l'Annuaire et Récréatif.

A son assemblée régulière tenue le 20 courant, l'exécutif de la filiale Saint-Hyacinthe de l'Association des Fonctionnaires de la Province a fait la nomination de certains membres honoraires dont les noms suivent: Présidents honoraires: l'hon. Paul Beaulieu, Ministre du Commerce et de l'Industrie, et l'hon. Laurent Barré, Ministre de l'Agriculture; vice-président honoraire: l'hon. Antonio Elie, Ministre d'Etat; membres honoraires: MM. Ernest-J. Chartier, Yvon Thuot et Hector Choquette, membres de l'Assemblée législative et représentants des comités de Saint-Hyacinthe, Iberville et Shefford.

Ont aussi été nommés membres honoraires tous les magistrats de district siégeant dans les limites de notre filiale. Comité de l'Annuaire. — Les membres ci-après nommés constitueront notre Comité de l'Annuaire: président, M. Armand Robert; vice-président, M. Albert Leclerc; secrétaire, Jean-Rod. Bourdus; trésorier, M. Jean Nichols; rédacteur, M. Georges Belanger.

Comité artistique et récréatif. — Voici les membres qui constitueront notre Comité Artistique et Récréatif: président, M. Adrien Ringuet; secrétaire, Mlle Magdeleine Thibault; maître de cérémonie, M. Amédée Lacroix.

MERITE RECONNU. L'officier commandant de la division "C" de la Gendarmerie Royale du Canada a adressé, au début du mois, au conseil municipal de notre ville, une lettre de remerciements en même temps que d'appréciation sur le beau travail effectué par le sous-chef de police Gaucher "qui a démontré beaucoup de tact et d'habileté lorsqu'il a récemment réussi à mettre sous arrêt les trois personnes qui étaient responsables d'avoir mis en circulation, à travers toute la province, des billets de banque contrefaits, lisons-nous. Le sous-chef Gaucher avait appréhendé ces faussaires il y a un mois, soit le 21 nov. dernier.

RELIGIEUSE DECEDEE A L'HOTEL-DIEU. La révérende Soeur Blanche Langevin (Georgine Langevin) est décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 40 ans, dont 21 ans de vie religieuse. La défunte était originaire de Montréal, fille de Hector Langevin et de Georgina Lussier.

Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu le 27 courant; M. l'abbé G.-E. Saint-Onge, aumônier de l'institution chanta le service. Etaient présents au choeur MM. les abbés de la Retraite "Saint-Bernard"; dans la nef, une délégation des Communautés religieuses de la ville, plusieurs parents et le personnel de l'Institution.

## La direction et le personnel du journal "Le Clairon" souhaitent à tous ses lecteurs, annonceurs, collaborateurs et amis,

Une Bonne et Heureuse Année!

## M. Duplessis se décide enfin à convoquer le Parlement

La prochaine session provinciale s'ouvrira à Québec, le 7 février prochain.

Après avoir tergiversé pendant plusieurs semaines, le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, s'est finalement décidé à convoquer une session de l'Assemblée législative pour le mercredi, 7 février 1945. Le premier ministre a annoncé cette nouvelle mercredi soir, après une longue séance du conseil des ministres au cours de laquelle plusieurs de ces derniers auraient réitéré leur opposition à tenir une session avant quelques mois encore. On se rappelle qu'il avait d'abord été question de la date du 17 janvier.

La majorité de l'Union Nationale au Parlement est, de fait, si précieuse, que plusieurs députés et ministres de M. Duplessis ne voient pas d'un bon oeil la tenue de cette session. Cependant il y a déjà six mois que le gouvernement Duplessis est au pouvoir et il est temps qu'il commence à faire autre chose que de nommer des ministres et destituer les employés civils.

Le peuple du Québec aura, là encore, une nouvelle occasion de constater si M. Duplessis entend administrer la province de la même façon scandaleuse que lors de son premier stage au pouvoir en 1935 à 1939.

C'est également au cours de cette session que M. Duplessis doit abolir la taxe de vente.

## Le terme de janvier à la C. Supérieure

Sous la présidence de l'hon. Fabre-Surveryer. — Les causes inscrites.

Le prochain terme de la Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe, celui de janvier, s'ouvrira le 16 de ce mois pour se terminer le 19. Il sera présidé par l'hon. juge Fabre-Surveryer.

Voici la liste des causes qui sont inscrites au rôle ainsi que les noms des procureurs des défendeurs et des requérants en cause: 16 janvier — 4974 — Toussaint vs Dupuis (Toussaint, Pothier); 5062 — Langlais vs Delobbe (Morin, Toussaint); 4960 — Bonneau vs St-Germain (Gaudet, Sylvestre); 17 janvier — 4968, Collin vs Gingras (Archambault, Laverty); — 4966, Pontbriand vs Bienvenu (Gruenitz, Meunier); — 4936, Fournier vs Phenix (Leblanc, Chabot); — 4954, Jodoin vs Leclerc (Pothier, Lacoste).

18 janvier — 4839, Robert vs Chabot (Delaney, Gendron); — 4892, Lalonde Corp. Acton-Vale (Delaney, Johnson); — 4983, Ward vs Ward, (Campbell, Popliger). 19 janvier — 4929, Henry vs Cloutier, (Carrier, Foster); — 4876, Côté vs Chagnon, (Delaney, Sylvestre); — 5034, Cie Mutuelle vs Choquette, (Sylvestre, Pothier); — 4784, Schafer vs Parent, (Ringuet, Hébert).

REMISE DE CETTE ENQUETE PRELIMINAIRE. Dans l'affaire de L. Martel, H. Laflamme et O. Jacques.

L'enquête préliminaire qui devait avoir lieu mercredi dernier, le 27 décembre, devant le magistrat Victor Chabot, dans la cause de Henri Barré vs Odilon Jacques, Léo Martel, H. Laflamme, ainsi que Roland Desmarais, a été remise à plus tard parce que le tribunal, occupé à entendre la cause de H. Barré et Al vs Victor Sylvestre et Al, a décidé, d'accord avec les parties en cause, de procéder dans cette dernière affaire au premier lieu.

On sait que les défendeurs dans cette seconde cause sont accusés d'avoir empêché un agent de la paix, muni d'un mandat de perquisition, de poursuivre des recherches relatives à des documents conservés dans les bureaux de la compagnie Orgues O. Jacques Limitée et en refusant d'ouvrir une vue dans laquelle se trouvaient ces dits documents. Les accusés n'ont consenti à ouvrir le coffre-fort en question que lorsqu'ils ont vu que les agents de la justice n'avaient pas de mandat de perquisition à leur offrir.

## Procès sommaire remis au 29

Les demandeurs, MM. Sylvestre, Martel et Jacques, obtiennent un nouveau délai, dans l'affaire Morin.

Le procès sommaire dans l'affaire de Me Guy Morin, de cette ville, accusé par MM. Sylvestre, Martel et Jacques, également de cette ville, d'avoir obtenu de ces derniers, par la crainte, leur signature relativement à certaines déclarations faites par eux, a été remis au 29 décembre, à la demande même de la poursuite, vendredi, le 22 décembre, devant le magistrat Victor Chabot.

Le défendeur, représenté par Me Gerald Fautoux, C.R., de Montréal, et Me Léopold Pisonneau, C.R., de Trois-Rivières, a fortement insisté pour que le tribunal entende la cause dès aujourd'hui, tel que convenu; à la requête de la poursuite, le magistrat Chabot a finalement consenti à remettre le procès, mais non sans avoir averti les demandeurs d'être prêts à produire leur preuve la semaine prochaine.

Comme on s'en souvient, les demandeurs avaient tenté de faire arrêter Me Morin, la semaine dernière, relativement à l'accusation d'avoir obtenu des dits demandeurs leur signature au bas de certaines déclarations qui libèrent MM. Henri Barré, Jos. Fontaine, R.-O. Picard, Alphonse Bourgeois, Elphège Jacques, Gaston Beaudoin, Rolland Chenette et Roméo Brodeur ainsi qu'Elzéar Bazinet, de toutes leurs obligations et responsabilités comme signataires et endosseurs d'une lettre de crédit de garantie, au montant de \$26,200, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, succursale de Saint-Hyacinthe, pour un montant total de \$35,800, en faveur de différents prêteurs; le tout ayant trait aux opérations financières de la manufacture d'orgues "O. Jacques Ltee" de St-Hyacinthe.

On sait que ces documents constitueraient l'une des plus importantes pièces de conviction que l'on présenterait à l'appui de l'accusation de fraude et de faux prétextes logés contre les demandeurs de la présente cause, par le défendeur au nom de personnes ci-haut nommées, plainte contre laquelle ils ont été arrêtés, le 11 décembre et pour laquelle également ils ont comparu cette semaine devant le magistrat Victor Chabot.

Me Morin s'était présenté de lui-même devant le tribunal, mercredi dernier, et avait alors demandé la tenue de son procès sommaire, dans le plus bref délai possible, afin de pouvoir se justifier de cette accusation sans tarder. Après que la poursuite eut déclaré ne pouvoir procéder les 18 et 19, soit lundi et mardi derniers, on avait choisi la date du 22, vendredi, les demandeurs ont obtenu un autre délai d'une semaine.

Au cours de l'audience, l'un des avocats de la défense, Me Fautoux, a également provoqué une certaine confusion chez l'un des procureurs de la poursuite qui avait déclaré, la semaine dernière, ne pouvoir procéder le 19, "parce qu'il avait une cause à plaider à Montréal"; or, Me Fautoux lui fit admettre qu'il avait lui-même fait ajourner cette cause, à Montréal, afin de pouvoir occuper contre Me Morin, le même jour, à Saint-Hyacinthe.

## Les vœux du Grand Chevalier

Du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb de cette ville.

Le Grand Chevalier et le Comité de Régie du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb ont heureux de souhaiter à tous leurs membres une Bonne et Heureuse Année.

L'année colombienne 1944 fera époque dans les annales du Conseil 960. Un fait particulièrement réjouissant, c'est que durant l'année 1944 il n'y eut aucun décès parmi les membres du Conseil 960. Nous devons en rendre grâce à la Providence.

Il faut également signaler que durant l'année écoulée plusieurs membres reçurent des honneurs et des promotions. Le Conseil augmenta aussi son effectif de plus de deux cent membres; c'est un fait unique dans l'histoire du Conseil.

Aux plus âgés, le Grand Chevalier et le Comité de Régie formulent les vœux pour de nombreuses années de bonheur et de sérénité. Aux hommes d'affaires, aux industriels, aux ouvriers; les succès dans leurs entreprises. A nos soldats en service outre-mer et au pays; un prompt retour à leur foyer. Enfin, à tous: une Bonne, Heureuse et Sainte Année.

le Grand Chevalier A. Deschênes.

Le lieutenant-gouverneur en conseil a approuvé, récemment sur recommandation de l'hon. ministre du Travail, un certain nombre de modifications de décret relatif aux métiers de la construction dans les comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville.

Parmi les plus importantes, on relève celles qui ont trait au travail supplémentaire et aux jours chômés. On trouvera, ci-après, l'exte de ces deux articles.

## M. le chanoine Vigneau et les Terrains de Jeux

Une lettre de M. le chanoine, curé à la Cathédrale, en faveur de l'oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe.

Nous publions ci-après une lettre de M. le chanoine Vigneau, curé à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, en faveur de l'oeuvre des Terrains de Jeux de cette ville.

droits de tout repos, au grand soleil et au grand air, sur le bord des lacs et des rivières, mais elles n'ont rien à leur offrir, le reste de l'été qui satisfaisait pleinement à leur besoin de mouvement.

Dans toutes les familles, on s'est intéressé à l'enfant durant tout l'année scolaire, avec les professeurs on a ordonné sa vie jusque dans les détails pendant dix mois, mais on est embarrassé de la trop grande liberté dont il jouit durant les vacances.

Tous savent qu'il est nécessaire à la formation de l'enfant de le tenir occupé, de lui fournir un temps pour chaque obligation que lui dicte le devoir et aussi de lui fournir une cause honnête et active pour chaque temps dont il peut disposer. Autrement l'oisiveté le guette avec tous les dangers qui lui sont propres.

Par ailleurs, les parents sont pris par les exigences de conditions sociales qui le distraient de leur devoir familial trop souvent et leur regret de ne pouvoir donner à leurs enfants tous les soins nécessaires à leur bonne formation.

C'est pourquoi, l'oeuvre des Terrains de Jeux arrive comme une formule très heureuse de nature à aider grandement les parents dans l'accomplissement de leurs devoirs envers leurs enfants, pendant l'été.

Nous formulons des vœux pour que l'oeuvre des Terrains de Jeux soit prospère dès l'été prochain, pour que les organisateurs soient toute l'année dans un dévouement soutenu, et que les parents comprennent bien le but de cette oeuvre et la voient s'implanter dans notre ville d'un oeil sympathique.

(Signé) Gustave Vigneau Chanoine-Curé

## Revue rétrospective de l'année qui s'achève chez les C. de Colomb

Large contribution apportée aux oeuvres sociales et de charité de notre ville. — 600 membres au Conseil 960.

Au cours de l'année qui s'achève, le Conseil 960 des Chevaliers de Colomb de cette ville a contribué au développement moral et intellectuel de ses membres et a fourni une collaboration précieuse à un grand nombre d'organisations de cette ville touchées par les effets de la guerre, les campagnes d'Empire de la Victoire, la Croix-Rouge, les Camps de Santé, ainsi que d'autres entreprises moins connues du public. Il est bien normal qu'une association de quelque six cents membres, par l'activité de tous ceux-ci, puisse contribuer aux différentes oeuvres dans une ville comme la nôtre. On trouvera ci-après, par ordre chronologique, la liste des activités de l'année, chez nos chevaliers.

Janvier. Visite à Son Excellence Mgr Arthur Douville par deux cents chevaliers, à l'occasion du Jour de l'An.

Le même jour: Réception aux salles du Conseil 960 par le député Grand Chevalier, Albert Desrosiers, en l'absence du Grand Chevalier. Cent cinquante chevaliers étaient présents. Le député grand chevalier souhaite la bienvenue et formule des vœux de santé et de bonheur aux membres. Me T.-A. Fontaine, député d'Etat des Chevaliers de Colomb parle au nom du Conseil d'Etat. Le Chanoine Gustave Vigneau, aumônier du Conseil, demande à la Providence de bénir les vœux qui ont été formulés, et donne sa bénédiction aux membres.

Février. Souper canadien au Club Nautique, suivi d'une veillée du bon vieux temps.

21. — Tournoi de pool. Souper au bazar; une cinquantaine de membres et leurs dames y prennent part.

## Procès sommaire remis au 29

Les demandeurs, MM. Sylvestre, Martel et Jacques, obtiennent un nouveau délai, dans l'affaire Morin.

Le procès sommaire dans l'affaire de Me Guy Morin, de cette ville, accusé par MM. Sylvestre, Martel et Jacques, également de cette ville, d'avoir obtenu de ces derniers, par la crainte, leur signature relativement à certaines déclarations faites par eux, a été remis au 29 décembre, à la demande même de la poursuite, vendredi, le 22 décembre, devant le magistrat Victor Chabot.

Le défendeur, représenté par Me Gerald Fautoux, C.R., de Montréal, et Me Léopold Pisonneau, C.R., de Trois-Rivières, a fortement insisté pour que le tribunal entende la cause dès aujourd'hui, tel que convenu; à la requête de la poursuite, le magistrat Chabot a finalement consenti à remettre le procès, mais non sans avoir averti les demandeurs d'être prêts à produire leur preuve la semaine prochaine.

Comme on s'en souvient, les demandeurs avaient tenté de faire arrêter Me Morin, la semaine dernière, relativement à l'accusation d'avoir obtenu des dits demandeurs leur signature au bas de certaines déclarations qui libèrent MM. Henri Barré, Jos. Fontaine, R.-O. Picard, Alphonse Bourgeois, Elphège Jacques, Gaston Beaudoin, Rolland Chenette et Roméo Brodeur ainsi qu'Elzéar Bazinet, de toutes leurs obligations et responsabilités comme signataires et endosseurs d'une lettre de crédit de garantie, au montant de \$26,200, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, succursale de Saint-Hyacinthe, pour un montant total de \$35,800, en faveur de différents prêteurs; le tout ayant trait aux opérations financières de la manufacture d'orgues "O. Jacques Ltee" de St-Hyacinthe.

On sait que ces documents constitueraient l'une des plus importantes pièces de conviction que l'on présenterait à l'appui de l'accusation de fraude et de faux prétextes logés contre les demandeurs de la présente cause, par le défendeur au nom de personnes ci-haut nommées, plainte contre laquelle ils ont été arrêtés, le 11 décembre et pour laquelle également ils ont comparu cette semaine devant le magistrat Victor Chabot.

Me Morin s'était présenté de lui-même devant le tribunal, mercredi dernier, et avait alors demandé la tenue de son procès sommaire, dans le plus bref délai possible, afin de pouvoir se justifier de cette accusation sans tarder. Après que la poursuite eut déclaré ne pouvoir procéder les 18 et 19, soit lundi et mardi derniers, on avait choisi la date du 22, vendredi, les demandeurs ont obtenu un autre délai d'une semaine.

Au cours de l'audience, l'un des avocats de la défense, Me Fautoux, a également provoqué une certaine confusion chez l'un des procureurs de la poursuite qui avait déclaré, la semaine dernière, ne pouvoir procéder le 19, "parce qu'il avait une cause à plaider à Montréal"; or, Me Fautoux lui fit admettre qu'il avait lui-même fait ajourner cette cause, à Montréal, afin de pouvoir occuper contre Me Morin, le même jour, à Saint-Hyacinthe.

On sait que ces documents constitueraient l'une des plus importantes pièces de conviction que l'on présenterait à l'appui de l'accusation de fraude et de faux prétextes logés contre les demandeurs de la présente cause, par le défendeur au nom de personnes ci-haut nommées, plainte contre laquelle ils ont été arrêtés, le 11 décembre et pour laquelle également ils ont comparu cette semaine devant le magistrat Victor Chabot.

Me Morin s'était présenté de lui-même devant le tribunal, mercredi dernier, et avait alors demandé la tenue de son procès sommaire, dans le plus bref délai possible, afin de pouvoir se justifier de cette accusation sans tarder. Après que la poursuite eut déclaré ne pouvoir procéder les 18 et 19, soit lundi et mardi derniers, on avait choisi la date du 22, vendredi, les demandeurs ont obtenu un autre délai d'une semaine.

Au cours de l'audience, l'un des avocats de la défense, Me Fautoux, a également provoqué une certaine confusion chez l'un des procureurs de la poursuite qui avait déclaré, la semaine dernière, ne pouvoir procéder le 19, "parce qu'il avait une cause à plaider à Montréal"; or, Me Fautoux lui fit admettre qu'il avait lui-même fait ajourner cette cause, à Montréal, afin de pouvoir occuper contre Me Morin, le même jour, à Saint-Hyacinthe.

Le même jour: Réception aux salles du Conseil 960 par le député Grand Chevalier, Albert Desrosiers, en l'absence du Grand Chevalier. Cent cinquante chevaliers étaient présents. Le député grand chevalier souhaite la bienvenue et formule des vœux de santé et de bonheur aux membres. Me T.-A. Fontaine, député d'Etat des Chevaliers de Colomb parle au nom du Conseil d'Etat. Le Chanoine Gustave Vigneau, aumônier du Conseil, demande à la Providence de bénir les vœux qui ont été formulés, et donne sa bénédiction aux membres.

Février. Souper canadien au Club Nautique, suivi d'une veillée du bon vieux temps.

21. — Tournoi de pool. Souper au bazar; une cinquantaine de membres et leurs dames y prennent part.

27. — Réunion convoquée à Saint-Césaire par le Grand Chevalier du Conseil 960 pour rencontrer tous les conseils des Chevaliers de Colomb du diocèse à propos du congrès eucharistique de St-Hyacinthe.

Mars. Assemblée générale. Retraite fermée.

Avril. Partie de sucre annuelle. 24. Remise de boutons-souvenirs à neuf membres du Conseil 960, les créant membres honoraires à vie après vingt-cinq ans de service dans la Chevalerie; Dr Birtz, Arthur Chagnon, Euchariste Lafrance, Dr Pagé, E. St-Onge, Michel Dion, Emile Ouellette, Emile Ponton et Henri Richard.

Après la cérémonie, il y eut réception en l'honneur des nouveaux dignitaires, suivie d'une veillée intime.

Mai. 14. — Initiation de quatre-vingt-dix nouveaux membres.

16. — Réception des nouveaux membres.

24. — Le Grand Chevalier, l'ex-Grand Chevalier François Jetté, le Dé

L'ÉCLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe. Fondé en 1912

"Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 14ième Avenue, par L'IMPRIMERIE YAMASKA.

Téléphones: Rédaction: 498 — Administration: 143 GUSTAVE MORIN, N.-H. PARADIS, directeur-gérant, secrétaire et contremaître

Amédée GAUDREAU, rédacteur

Prix de l'abonnement: \$1.50 par année. En vente chez tous les dépositaires de journaux.

SAINT-HYACINTHE, 29 DECEMBRE 1944

A l'aurore de 1945

1944 s'achève. Bientôt, ce ne sera plus une autre date parmi celles du passé, que 1945 sera venu remplacer.

Au moment de franchir le seuil d'une nouvelle année, il est bon de jeter un coup d'oeil sur ce qu'ont été les 12 mois qui viennent de s'écouler, en un mot, de faire le point. Si 1944 a été une année de guerre, la sixième, il est tout de même réconfortant de constater que les événements qui en ont marqué le cours, nous ont été les plus favorables, à date, du présent conflit. 1944 aura été le tournant de la guerre et, espérons-le, d'une époque qui ne doit plus se répéter, pour le bonheur des générations futures. L'année qui s'achève aura vu les armées alliées, longtemps contenues par la puissance germanique, prendre véritablement l'initiative des opérations militaires en passant à l'offensive, 1944 passera à l'histoire comme l'année de la grande invasion du continent européen, asservi depuis quatre longues années sous la botte teutonne; elle aura marqué le début d'un autre "retour", celui du général MacArthur dans les possessions américaines du Pacifique et particulièrement aux Philippines; signalons encore les rapides progrès de l'armée rouge sur le front russe et la pénétration constante de nos armées en territoire italien.

Nous devons, toutefois, admettre quelques revers politiques et militaires, ces derniers, survenus tout récemment sur le front Ouest et dont la menace, il y a maintenant tout lieu de l'espérer, est considérablement diminuée sinon définitivement enrayée. Par ailleurs, la situation difficile pour ne pas dire précaire dans laquelle se débat actuellement le peuple de Grèce peut être considérée, en quelque sorte, comme un échec, ou plutôt, une défaillance du système de politique étrangère des Alliés, dont MM. Churchill et Eden ont saisi l'extrême gravité et sauront finalement contourner l'écueil au cours de leurs présents entretiens de la semaine, à Athènes. Le problème grec doit également mettre les chefs alliés en garde contre les multiples difficultés qu'ils auront à affronter aux heures de reconstruction et de réorganisation qui suivront la fin des présentes hostilités mondiales.

Enfin, l'apparition des bombes volantes ou des avions robots, comme certains disent mieux, a été, il faut l'admettre également, une victoire technique, si nous pouvons nous exprimer ainsi, des Allemands. Mais le moment de surprise première passé, les Alliés se sont ressaisis et, comme d'habitude, ont trouvé les moyens de défense efficaces contre ces nouveaux engins dont les dégâts ont de beaucoup été diminués.

An Canada, notre pays aura été le siège de la seconde grande conférence des chefs des Nations Unies, à Québec, et des mémorables assises de l'UNRRA, à Montréal. Enfin, toujours au pays, des événements politiques sont également survenus, à propos desquels il ne serait pas, pour le moment du moins, sage de tirer de hâtives et dangereuses conclusions. Qu'il nous soit permis, cependant, d'inciter nos lecteurs à la mesure et à la prudence; nous ne devons pas nous laisser aveugler par des problèmes de race et des divergences d'idées que certains exploitent de l'opinion populaire agitée, risquant, comme à plaisir, sans paraître prendre conscience des catastrophes qu'ils peuvent provoquer et du mal qu'ils peuvent causer autant à la nation toute entière qu'à chacun des citoyens de notre pays en particulier. Nous devons en outre nous souvenir que nul ne saurait être complètement indépendant du voisin, sur lequel il doit tôt ou tard compter. Nous devrions également avoir constante à l'esprit cette pensée que nous formons deux grandes races qui ont, chacune, des intérêts mutuels à se bien comprendre et à s'estimer.

À Québec, nous aurons vu M. Duplessis s'emparer du pouvoir par une campagne menée sur des questions fédérales et appuyée de déclarations dont le peuple commence à voir s'évanouir, comme en fumée, la valeur réelle. M. Duplessis aura toutefois le mérite d'avoir créé un précédent historique en nous présentant une édition parlementaire de "21" ministres qui, si elle n'en impose pas par ses actes administratifs, le fait, à tout le moins, par son nombre!

Bref, après avoir ainsi considéré, en retrospective, sous ses angles principaux, l'année qui s'achève, il nous est permis de conclure que, dans l'ensemble, à la lumière de ces événements de 1944, 1945 s'annonce comme la plus prometteuse année de cette guerre et que nous ne devons pas désespérer d'y trouver enfin la paix. La paix, c'est ce que nous souhaitons d'abord à tous nos lecteurs, au début de cette année nouvelle, avant de leur offrir, selon la bonne vieille coutume, nos meilleurs voeux pour une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

Marcel Gosselin, O.D. OPTOMETRISTE informe sa clientèle qu'il rouvrira ses bureaux le ou vers le 5 janvier 1945, AU NO. 535 AVENUE MONDOR ancien Salon de coiffure "Mado".

REVUE DE LA PRESSE

L'opinion politique à travers le Canada

Sous le titre "Everyone got hurt" (Chacun en a souffert), Bruce Hutchison commente ainsi la récente crise politique, dans le VANCOUVER SUN:

"La crise politique est finie à Ottawa, mais nul ne sait encore ce qu'elle a réellement fait à notre politique — et ce qui est plus important même, ce qu'elle a fait à notre nation. Le gouvernement en est très bien sorti, parce qu'il n'y avait pas d'alternative... Nous avons vu le sur-fonctionnement de notre système parlementaire. Ce délicat mécanisme démocratique peut s'ajuster sans violence aux nouvelles situations et il accepte les faits tels qu'ils les constatent... Nous avons pu éviter le chaos d'une élection au moment de la crise suprême de la guerre. Quoi qu'il arrive aux partis politiques, le Parlement en lui-même demeure indemne".

Analysant ensuite la position présente des divers partis politiques, M. Hutchison note: "Le gouvernement, qu'on accusait d'apaiser le Québec, a clairement beaucoup perdu dans cette province... La position du parti conservateur, dans l'ensemble, est encore pire. Il apparaît évident, dès le début, que les conservateurs manœuvraient pour s'emparer du pouvoir... Le colonel Drew, peu de temps avant la crise, accusait le colonel Ralston d'être traître à nos militaires; puis, vers le milieu des débats, les conservateurs proclamaient que Ralston était le seul espoir du pays... La plus grande victime de toute cette lutte c'est évidemment M. Bracken... De fait, le parti conservateur en a pris sa décision. Que M. Bracken le sache ou non, ceux qui menent réellement son parti l'ont déjà rangé parmi les profits et pertes, ne pouvant s'imaginer pourquoi on l'avait choisi comme chef... Quant à la CCF, elle n'a sûrement pas su capitaliser les embarras des vieux partis".

Et M. Hutchison conclut: "En tout cas, le résultat net de la crise, c'est que nous entrons dans une nouvelle période politique encore plus confuse et plus douteuse que jamais... Qu'en sortira-t-il, nul ne le sait".

De son côté, la WINNIPEG FREE PRESS n'envisage pas la situation comme aussi inquiétante; elle y voit même des raisons d'espoir:

"L'opposition du Québec à la conscription pour service outre-mer ne provient pas de la crainte des risques de la bataille ni d'un désir de les éviter. Le croire c'est se tromper du tout au tout sur le cas du Québec".

L'éditorialiste résume ensuite à larges traits la contribution du Québec à la présente guerre, contribution proportionnellement cinq fois plus forte que durant la première Grande Guerre et rappelle qu'en 1917 l'opposition québécoise s'appuyait sur l'argument constitutionnel qu'il appartient à la mère-patrie de défendre une colonie et non à celle-ci de défendre la métropole.

"Aujourd'hui le Canada forme une nation autonome; il est membre du grand Commonwealth des Nations. Le Canada n'est pas entré en guerre automatiquement, comme en 1914, à titre de colonie d'une puissance impériale, mais bien comme pays principal... Le Canada est en guerre, parce que sa vie était en jeu. C'est le point qu'a éclairé l'hon. Louis Saint-Laurent en expliquant l'arrêt ministériel et aucun député du Québec n'a repris l'argument fondamental de 1917. La politique de l'autonomie canadienne, la transformation de l'Empire en Commonwealth a payé, et paye encore aujourd'hui de forts dividendes. La solution à nos difficultés se trouve dans un point de vue et une ligne de conduite vraiment canadiens".

Du moment que la réalité d'une politique canadienne est reconnue — et elle a été amplement démontrée dans la présente guerre — les anti-conscriptionnistes du Québec et les ultra-loyalistes démodés du Canada anglophone se proclament d'eux-mêmes des extrémistes et s'aliènent inso facto l'appui et la confiance de la grande majorité des Canadiens. Le symbole de la domination d'un groupe par un autre fait place au symbole plus grande de l'intérêt national du Canada. C'est de ce point de vue que la Free Press avance l'opinion que les conséquences de la conscription en 1944 seront bien différentes de celles de 1917".

Le général McNaughton a visité le comte de North Grey, en fin de semaine dernière et il a déclaré à ses électeurs qu'il n'ambitionnait de les représenter que jusqu'aux prochaines élections générales. C'est afin de pouvoir répondre à la députation qu'il veut siéger au Parlement. Le SYNEY POST-RECORD, du 15 décembre, fournit quelques détails sur l'histoire politique du comté choisi par le général:

"De 1908 à 1925, les conservateurs obtinrent cinq victoires consécutives, mais toujours avec de faibles majorités, sauf en 1917... En 1926, les libéraux l'emportèrent par 564 voix. En 1930, le comté retourna aux rangs conservateurs avec 187 votes majoritaires. En 1935, cela se changea en une victoire libérale de 1,320. En 1940, les votes se répartirent ainsi: Telford, libéral, 7,538; Porteous, conservateur (gouvernement national), 5,771; Case, parti lib-prog-national, 2,434, soit une majorité de 1,813 pour le candidat libéral... Aux élections provinciales du 4 août 1943, le candidat libéral l'emporta par 365 voix sur son plus proche adversaire (conservateur), mais il y avait un candidat CCF qui obtint 3,566 votes".

Le 70ième anniversaire du très hon. William Lyon Mackenzie King, observé dimanche et fête samedi par la Galerie de la Presse du Parlement, a incité la presse anglaise d'un bout à l'autre du Canada, à passer en revue la carrière de cet homme d'état. La plupart, tout en notant les divergences d'opinion politique qui les séparent de lui, reconnaissent qu'il a bien mérité du Canada.

"Son ambition, dit le TORONTO STAR, a été de servir le Canada et, à l'instar de son mentor, sir Wilfrid Laurier, il s'est efforcé de constituer un Canada uni. Nul n'est plus peiné que lui de la récente désunion. Il a droit au plus grand respect pour avoir réduit cette désunion à un minimum. "N'oublions pas, dit le MONTREAL STAR, qu'en temps de paix comme en temps de guerre, l'administration d'un pays étendu que le Canada demande une conciliation d'intérêts divers qu'il n'est pas facile d'atteindre. A cette tâche M. King a apporté une riche expérience politique, puisée non seulement dans la pratique des partis, mais aussi dans l'étude de questions sociales et politiques, étude qu'il commença tôt dans sa vie. Il s'était acquis une réputation par ses contributions à la littérature sociale bien avant d'être en vedette dans la vie publique".

"L'année qui s'achève, note la MONTREAL GAZETTE, doit être l'une des plus mémorables dans la longue carrière de M. King au service de son pays. Car en cette année, le Canada a donné une expression encore plus complète à son statut parmi les nations, et c'est M. King lui-même qui joua le principal rôle à la Conférence de Londres des premiers ministres de l'Empire..."

Le 70ième anniversaire du très hon. William Lyon Mackenzie King, observé dimanche et fête samedi par la Galerie de la Presse du Parlement, a incité la presse anglaise d'un bout à l'autre du Canada, à passer en revue la carrière de cet homme d'état. La plupart, tout en notant les divergences d'opinion politique qui les séparent de lui, reconnaissent qu'il a bien mérité du Canada.

"Son ambition, dit le TORONTO STAR, a été de servir le Canada et, à l'instar de son mentor, sir Wilfrid Laurier, il s'est efforcé de constituer un Canada uni. Nul n'est plus peiné que lui de la récente désunion. Il a droit au plus grand respect pour avoir réduit cette désunion à un minimum. "N'oublions pas, dit le MONTREAL STAR, qu'en temps de paix comme en temps de guerre, l'administration d'un pays étendu que le Canada demande une conciliation d'intérêts divers qu'il n'est pas facile d'atteindre. A cette tâche M. King a apporté une riche expérience politique, puisée non seulement dans la pratique des partis, mais aussi dans l'étude de questions sociales et politiques, étude qu'il commença tôt dans sa vie. Il s'était acquis une réputation par ses contributions à la littérature sociale bien avant d'être en vedette dans la vie publique".

"L'année qui s'achève, note la MONTREAL GAZETTE, doit être l'une des plus mémorables dans la longue carrière de M. King au service de son pays. Car en cette année, le Canada a donné une expression encore plus complète à son statut parmi les nations, et c'est M. King lui-même qui joua le principal rôle à la Conférence de Londres des premiers ministres de l'Empire..."

Des 1940, au début de la guerre, il y avait un si grand nombre de membres de l'Ordre de Jacques Cartier dans les écoles de la Commission, que M. Gravel, le président général a cru devoir adresser cette lettre à tous les directeurs des écoles de la Commission. "Des informations précises reçues par la Commission depuis quelque temps, confirment les rumeurs en cours à l'effet que certains instituteurs et institutrices, tant laïques que religieux, même durant les heures de classe, font une propagande en faveur de nos ennemis, par des déclarations et expressions d'opinion qui sont de nature à nuire à la cause des Alliés, dans la présente guerre. Afin de m'éviter l'obligation de dénoncer ces personnes aux autorités fédérales pour faire cesser cet état de chose, je crois de mon devoir d'attirer l'attention de chaque directeur et directrice de nos écoles. Vous voudrez bien, par conséquent, avertir tout votre personnel de s'abstenir de ces commentaires car, à l'avenir, toute propagande de cette sorte fera l'objet de procédure qui auront pour effet d'y mettre fin. Bien à vous, le président général, C.-E. GRAVEL.

"Le Jour", 16 décembre 1944

EN "CLAIRONNANT" sur les "TROIS PONTS"...

Le Courrier a beau "se tuer" à vouloir démolir le sénateur Bourdard, il ne parviendra toujours qu'à nous démontrer qu'il monopolise lui-même le ridicule depuis longtemps...

D'ailleurs il vaut mieux être "encensé" dans le "Clairon" que l'être dans ce torchon de la presse qui s'intitule "Moraliste"... N'est-ce pas votre avis, M. Duplessis... Ne joue pas de l'orgue qui teut... Après avoir "chanté", à ce qu'ils disent, certains voudraient maintenant renier leurs "créations musicales"...

Mais le malheur, c'est qu'ils auraient chanté "juste"... Les manèges de certains nous appellent un genre d'oiseau de proie qui, devant un danger inévitable, pousse ses compagnons plus faibles sous la dent ennemie pour sauver sa peau... Il y a des gens qui chauffent indifféremment à l'huile ou au charbon... Ça va prendre tout le "temps" de Maurice pour tenir tête au Canadien... Après Cyrano et Cléopâtre, le Canada nous apprend que M. Duplessis passera à l'histoire... M. Duplessis qui tient mordicus à ses mercredis a décidé d'ouvrir à la prochaine session parlementaire, à Québec, le 7 février... Le mot "en est répandue jusqu'à Saint-Hyacinthe, où deux certains proposent que l'audition de leurs causes ait lieu toujours un mercredi... devant tant de "fermeur"...

Après avoir "chanté", à ce qu'ils disent, certains voudraient maintenant renier leurs "créations musicales"...

M. et Mme Ernest Cadieux et leurs fils Marcel et André, MM. Paul et Raymond Laurin tous de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe à l'occasion de la Noël les invités de M. et Mme Lionel Lamoureux... M. Hermas Deslandes, d'Upton, était dans notre ville ces jours derniers... M. Louis Lussier, de Sorel, a passé la fête de Noël chez sa sœur Mme Louis Lussier... M. et Mme Jean Solis et leur fille Madeleine sont de retour de Montréal où ils ont fait un court séjour... La rédactrice se fera un plaisir de publier sans frais, toutes nouvelles concernant les Echos Mondains. Tél. 370.

M. et Mme Ernest Cadieux et leurs fils Marcel et André, MM. Paul et Raymond Laurin tous de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe à l'occasion de la Noël les invités de M. et Mme Lionel Lamoureux... M. Hermas Deslandes, d'Upton, était dans notre ville ces jours derniers... M. Louis Lussier, de Sorel, a passé la fête de Noël chez sa sœur Mme Louis Lussier... M. et Mme Jean Solis et leur fille Madeleine sont de retour de Montréal où ils ont fait un court séjour... La rédactrice se fera un plaisir de publier sans frais, toutes nouvelles concernant les Echos Mondains. Tél. 370.

La typhoïde a diminué de 77.6 P.C. EN 18 ANS

Les moyens de prévention: la vaccination, une eau potable saine, du lait pasteurisé et des aliments sains.

Parce qu'elle peut causer des complications qui affaiblissent définitivement la santé de l'individu, la fièvre typhoïde est chez nous l'une des maladies infectieuses les plus dangereuses. En dix-huit ans, elle a tué dans la province de Québec, 3,721 personnes. Cependant, grâce à la prophylaxie, c'est 1,625 de moins que le chiffre des morts que nous aurions ajouté d'hui si le taux de 1926 était demeuré stationnaire. En effet, la typhoïde faisait au cours de 1943, 9.3 victimes par cent mille âmes. Aujourd'hui (1944), ce taux est tombé à 2.2, soit une diminution proportionnelle de 77.6. Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'adoption et la diffusion des grandes mesures d'hygiène et la mise à la portée de tous de la vaccination préventive ont largement contribué à améliorer la situation dans la province de Québec.

L'établissement de la déclaration obligatoire a permis de recueillir considérablement l'ampleur des épidémies. La surveillance étroite exercée par les inspecteurs d'hygiène sur les auberges, les épiceries et les établissements où l'on manipule le lait, et ses produits ont accéléré la suppression des plus importantes sources de contamination. L'isolement bien compris des typhiques a circonscrit les contagions. Enfin, à force d'attirer l'attention du public sur la propagation de la maladie par l'eau contaminée, par les légumes crus, par le lait et le transport des germes par les mouches on a obtenu de tous une collaboration efficace qui ne doit pas être négligée. Les magnifiques résultats obtenus à date par l'hygiène et la médecine préventive doivent inspirer à tous la volonté de se conformer aux suggestions et conseils des médecins de famille et des médecins hygiénistes afin de s'épargner deuil et soucis.

Voici, par exemple, ce que préconise l'épidémiologiste de la province à propos de la typhoïde: "A la suite de ces infections généralisées, la personne atteinte reste souvent porteuse d'une bactérie. Une maladie du cœur qui l'emportera à son tour, une maladie subéquente ou du moins rendra cette maladie beaucoup plus sérieuse. Les maladies du cœur sont une des deux plus grandes causes de décès dans notre province. La typhoïde se complique généralement du cholécystite, maladie de la vésicule biliaire et de phlébite de la jambe. Tout le monde connaît les troubles de digestion des personnes souffrant du foie et peut se représenter la vie insupportable menée par une personne atteinte de cholécystite chronique. La phlébite diminue la force de la jambe sans rendre le membre impotent, restreint les activités. On aurait pu éviter cette infection et ses complications en se faisant vacciner et s'assurant d'une eau potable saine et en ne prenant que du lait pasteurisé et des aliments sains."

M. et Mme Christian Larocque, de Sorel étaient les invités de M. et Mme Eugène Brunette à l'occasion de la fête de Noël.

M. Guy Poirier étudiant à l'Université de Montréal est actuellement en vacances dans sa famille.

M. Amédée Gaudreault, rédacteur de notre journal, est allé passer son congé de Noël à Québec où il a visité ses parents et amis.

M. Gaston Dery de St-Hilaire était à Saint-Hyacinthe récemment.

M. et Mme Henri-Louis Godbout et leurs enfants Louise, Odette et Michèle, de Dundas, Ontario sont actuellement à Saint-Hyacinthe pour un court séjour les invités de Mme T. Chalifoux.

M. J. S. Drouin de Reayn de passage dans notre ville la semaine dernière.

M. et Mme J. A. Ostiguy ont passé la Noël à Montréal les invités de M. et Mme Jean Ostiguy.

M. et Mme A. V. Blanchard étaient à Montréal à l'occasion de la fête de Noël les invités de M. et Mme Hervé Labelle.

M. Maurice Petit de St-Charles était à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

M. et Mme Valdir Giroux, de Montréal, étaient les invités de M. et Mme Eugène Brunette à l'occasion de la fête de Noël.

Mlle Marie Lefebvre est de retour de Québec où elle a passé la fin de semaine dans sa famille. M. et Mme Jean Lincourt, de Coaticook, étaient en fin de semaine les invités de M. et Mme E. Leblanc. Mlle Lilliane Cayer, de Québec, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Georges Cayer. M. et Mme René Branelle et leurs filles Renée et Marie ont passé la Noël à Montréal. Mme Alfred Fontaine et sa fillelette Pierrette, de Montréal, sont actuellement les invités de Me Achille Delage. M. et Mme E. Desrochers sont partis la veille de Noël en avion pour un séjour d'un mois en Floride. Mlle Henriette Lemaire était à Drummondville en fin de semaine chez ses parents. M. et Mme Gaston Jeannotte,

Mme Paul Jeannotte, de Montréal le passage chez M. et Mme Arthur Ledoux à l'occasion de Noël. MM. Pierre Philie et B. Chagnon ont passé la fin de semaine de Noël à St-Paul d'Abbotsford les invités de M. et Mme Guy St-Onge. Mme A. Fontaine, de St-Théodore d'Acton, a fait un court séjour à Saint-Hyacinthe récemment. M. Yvan Boasquet, d'Ottawa, était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine. M. et Mme Samuel Bourgeois et leur fillelette Danièle ont passé le jour de Noël à Montréal les invités de Mme Samuel Bourgeois. M. et Mme Roland Menard et leurs enfants de Sorel sont actuellement en vacances à Saint-Hyacinthe.

Mlles Rachel et Yvonne Phaneuf ont passé la fin de semaine de Noël à Montréal. Le capitaine Gilles Simard, de Longueuil, était dans sa famille en fin de semaine. Mlles Thérèse Benoit et M. P. Ostiguy sont de retour de Montréal après avoir passé quelques jours les invités de M. et Mme J. L. Beauchesne.

M. et Mme Ernest Cadieux et leurs fils Marcel et André, MM. Paul et Raymond Laurin tous de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe à l'occasion de la Noël les invités de M. et Mme Lionel Lamoureux.

M. Hermas Deslandes, d'Upton, était dans notre ville ces jours derniers. M. Louis Lussier, de Sorel, a passé la fête de Noël chez sa sœur Mme Louis Lussier. M. et Mme Jean Solis et leur fille Madeleine sont de retour de Montréal où ils ont fait un court séjour.

La rédactrice se fera un plaisir de publier sans frais, toutes nouvelles concernant les Echos Mondains. Tél. 370.

La typhoïde a diminué de 77.6 P.C. EN 18 ANS

Les moyens de prévention: la vaccination, une eau potable saine, du lait pasteurisé et des aliments sains.

Parce qu'elle peut causer des complications qui affaiblissent définitivement la santé de l'individu, la fièvre typhoïde est chez nous l'une des maladies infectieuses les plus dangereuses. En dix-huit ans, elle a tué dans la province de Québec, 3,721 personnes. Cependant, grâce à la prophylaxie, c'est 1,625 de moins que le chiffre des morts que nous aurions ajouté d'hui si le taux de 1926 était demeuré stationnaire. En effet, la typhoïde faisait au cours de 1943, 9.3 victimes par cent mille âmes. Aujourd'hui (1944), ce taux est tombé à 2.2, soit une diminution proportionnelle de 77.6. Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'adoption et la diffusion des grandes mesures d'hygiène et la mise à la portée de tous de la vaccination préventive ont largement contribué à améliorer la situation dans la province de Québec.

L'établissement de la déclaration obligatoire a permis de recueillir considérablement l'ampleur des épidémies. La surveillance étroite exercée par les inspecteurs d'hygiène sur les auberges, les épiceries et les établissements où l'on manipule le lait, et ses produits ont accéléré la suppression des plus importantes sources de contamination. L'isolement bien compris des typhiques a circonscrit les contagions. Enfin, à force d'attirer l'attention du public sur la propagation de la maladie par l'eau contaminée, par les légumes crus, par le lait et le transport des germes par les mouches on a obtenu de tous une collaboration efficace qui ne doit pas être négligée. Les magnifiques résultats obtenus à date par l'hygiène et la médecine préventive doivent inspirer à tous la volonté de se conformer aux suggestions et conseils des médecins de famille et des médecins hygiénistes afin de s'épargner deuil et soucis.

Voici, par exemple, ce que préconise l'épidémiologiste de la province à propos de la typhoïde: "A la suite de ces infections généralisées, la personne atteinte reste souvent porteuse d'une bactérie. Une maladie du cœur qui l'emportera à son tour, une maladie subéquente ou du moins rendra cette maladie beaucoup plus sérieuse. Les maladies du cœur sont une des deux plus grandes causes de décès dans notre province. La typhoïde se complique généralement du cholécystite, maladie de la vésicule biliaire et de phlébite de la jambe. Tout le monde connaît les troubles de digestion des personnes souffrant du foie et peut se représenter la vie insupportable menée par une personne atteinte de cholécystite chronique. La phlébite diminue la force de la jambe sans rendre le membre impotent, restreint les activités. On aurait pu éviter cette infection et ses complications en se faisant vacciner et s'assurant d'une eau potable saine et en ne prenant que du lait pasteurisé et des aliments sains."

M. et Mme Christian Larocque, de Sorel étaient les invités de M. et Mme Eugène Brunette à l'occasion de la fête de Noël.

M. Guy Poirier étudiant à l'Université de Montréal est actuellement en vacances dans sa famille.

M. Amédée Gaudreault, rédacteur de notre journal, est allé passer son congé de Noël à Québec où il a visité ses parents et amis.

M. Gaston Dery de St-Hilaire était à Saint-Hyacinthe récemment.

M. et Mme Henri-Louis Godbout et leurs enfants Louise, Odette et Michèle, de Dundas, Ontario sont actuellement à Saint-Hyacinthe pour un court séjour les invités de Mme T. Chalifoux.

M. J. S. Drouin de Reayn de passage dans notre ville la semaine dernière.

M. et Mme J. A. Ostiguy ont passé la Noël à Montréal les invités de M. et Mme Jean Ostiguy.

M. et Mme A. V. Blanchard étaient à Montréal à l'occasion de la fête de Noël les invités de M. et Mme Hervé Labelle.

M. Maurice Petit de St-Charles était à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

M. et Mme Valdir Giroux, de Montréal, étaient les invités de M. et Mme Eugène Brunette à l'occasion de la fête de Noël.

Mlle Marie Lefebvre est de retour de Québec où elle a passé la fin de semaine dans sa famille. M. et Mme Jean Lincourt, de Coaticook, étaient en fin de semaine les invités de M. et Mme E. Leblanc. Mlle Lilliane Cayer, de Québec, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Georges Cayer. M. et Mme René Branelle et leurs filles Renée et Marie ont passé la Noël à Montréal. Mme Alfred Fontaine et sa fillelette Pierrette, de Montréal, sont actuellement les invités de Me Achille Delage. M. et Mme E. Desrochers sont partis la veille de Noël en avion pour un séjour d'un mois en Floride. Mlle Henriette Lemaire était à Drummondville en fin de semaine chez ses parents. M. et Mme Gaston Jeannotte,

Cette semaine un bon groupe d'hommes et de jeunes gens se sont rendus suivre une retraite fermée, préchée au Couvent des Pères Dominicains, à St-Hyacinthe; cette retraite était spécialement pour les hommes et jeunes gens de notre paroisse.

Samedi soir dernier, il y avait une séance dramatique et musicale, à la salle paroissiale, donnée par la "TROUPE MASKOUTAINE". Le drame, en 5 actes était intitulé: "LA FEMME AUX YEUX FERMÉS". Cette soirée fut un vrai succès et les artistes nous ont promis qu'ils reviendraient encore parmi nous.

La famille Eugène Lemoine remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Eugène Lemoine soit par offrandes de messes, fleurs, assistance aux funérailles, visites à domicile ou de toute autre manière que ce soit.

REMERCIEMENTS

Samedi soir dernier, il y avait une séance dramatique et musicale, à la salle paroissiale, donnée par la "TROUPE MASKOUTAINE". Le drame, en 5 actes était intitulé: "LA FEMME AUX YEUX FERMÉS". Cette soirée fut un vrai succès et les artistes nous ont promis qu'ils reviendraient encore parmi nous.

GRANDE CLARTÉ ET LONGUE D-U-R-É-E AMPOULES EDISON MAZDA CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bilan général, 30 novembre 1944

Table with financial data including Capital versé, Fonds de réserve, Solde du compte des profits et pertes, Dividendes non réclamés, etc.

M. W. WILSON, Président. S. G. DOBSON, Gérant général. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Table with financial data including Solde créditeur au compte des profits et pertes, Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1944, etc.

M. W. WILSON, Président. S. G. DOBSON, Gérant général. Montréal, le 22 décembre 1944.

“ADDRESS UNKNOWN”, UN FILM PUISSANT AVEC PAUL LUKAS ET CARL ESMOND AU MASKA, LES 2, 3 ET 4 JANVIER

“Heavenly Body”, une comédie avec le duo Powell-Lamarr, comme second film au programme.

La version cinématographique de “Address Unknown” qui prendra l'affiche du théâtre Maska mardi, mercredi et jeudi prochains, les 2, 3 et 4 janvier, égale en tous points le célèbre ouvrage de Kresman Taylor qui fit sensation il y a un an dans un grand magazine américain.

tions angoissantes qui se posent dans l'esprit du nouveau venu, ses doutes, son courage et sa détermination sont exprimés magistralement par Paul Lukas. Il convient également de signaler le succès de la talentueuse K. C. Stevens qui, à une singulière acuité, joint une prenante et lancinante personnalité qui la classent immédiatement au rang des vedettes féminines de l'écran. “Heavenly Body”, le second film, est une comédie des plus originales qui nous permet de revoir le nouveau et fameux couple Ledy Lamarr-William Powell. Or, dit de ce film que William Powell y cherchait Venus au ciel pour trouver Hedy Lamarr sur la terre... ce que beaucoup de cinéastes admettront d'emblée!... D'une certaine façon, qui est d'un ordre que l'on ne saurait accuser qu'il s'y présente. La rassurante Hedy dont le mari est un astronome se lance dans l'astrologie... ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Aussi le bonheur des deux époux subit-il des “éclipses” que tous les manuels de cosmographie de la terre ne sauraient prévoir. Enfin, William Powell qui possède une étoile de première grandeur sur la terre et l'écran a découvert, fort opportunément, James Craig, qui complète le trio, avait depuis longtemps constaté bien des choses dans ce domaine. Un sujet court en couleurs naturelles complète cet intéressant programme.

SAINT-JUDE

En notre église paroissiale, samedi le 9 décembre, à 9 1/2 hrs, avaient lieu, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, les obsèques solennelles de Rose-Anna Messier, épouse de Euchariste Beauregard, décédée après une très longue maladie à l'âge de 74 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils: M. Dr Liboire Beauregard, de St-Hyacinthe, M. le Dr Gérard Beauregard, de St-Jude, et M. Georges Beauregard (inspecteur, de St-Hyacinthe). Cinq filles, dont trois religieuses de la Présentation de Marie: les RR. SS. St-Euchariste, (de Burlington), St-Liboire, des Etats-Unis également, et Ste-Jeanne d'Orléans, de St-Césaire; Mme Elphège Grégoire, (Bernadette), de St-Jude, et Mme Irène Chicoin, (Marie-Jeanne), de St-Denis sur Richelieu.

La levée du corps fut faite par M. le curé Antonio Richard de St-Jude. Le service funéraire fut chanté par M. l'abbé Arsène Messier (cousin de la défunte), de St-Hyacinthe. Agissaient comme aïeule et sous-aïeule: M. le curé J.-A. Richard et M. le curé François Morin, de St-Bernard.

La Chorale du Collège de St-Césaire rendit avec brio la Messe Solennelle des funérailles.

Dans le chœur, on remarquait M. le chanoine Vézina, MM. les abbés: Edmour St-Pierre, Alcide Roy, Salvail, Morin et plusieurs autres.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Arthur Martin de St-Jude. Nos sincères condoléances à la famille affligée. — M. Jean-Guy Labossière, Saranguéuil, en fin de semaine.

RECEPTIONS DE NOEL

Plusieurs invités ont assisté, le soir de Noël dernier, à un dîner offert par M. et Mme Ovide Archambault de Granby. On y remarquait MM. et Mmes Donat Archambault et Arthur Guilbault, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Denis Chevalier, de Longueuil; MM. Jean, Guy, Claude, Léon et Jacques Guilbault, de Saint-Hyacinthe, ainsi que la famille Groulx et Granby.

Le soir, un souper eut lieu à Saint-Hyacinthe, offert par M. et Mme Donat Archambault et auquel assistèrent plusieurs des invités précédemment mentionnés, en plus de M. et Mme Arthur Patenaude et leurs enfants, Maurice, Jacqueline et Fernande ainsi que MM. et Mmes Ernest Cassis et François Lefrançois, de Saint-Hyacinthe.

REMERCIEMENTS

La famille Albany St-Pierre remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Albany St-Pierre, décédé le 26 décembre et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph, Jean, Jacques, Parrain et marraine, M. Jules et Mlle Hélène Brousseau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Thérèse Brousseau, tante de l'enfant.

NAISSANCE

M. et Mme Philippe Brousseau, (Cécile Ménard) de cette ville, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 26 décembre et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph, Jean, Jacques, Parrain et marraine, M. Jules et Mlle Hélène Brousseau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Thérèse Brousseau, tante de l'enfant.

TRANSACCTIONS IMMOBILIERES

Terres appartenant à Mercier Duplaine, situées à Saint-Denis, vendues à Camille Planteur pour la somme de \$8,000. Emplacement appartenant à J. Richard, situé au village St-Denis, vendu à Romeo Gariépy pour la somme de \$1,700. Emplacement appartenant à la succ. Ph. Dragon, situé au village de Saint-Denis, vendu à Théodore Tessier pour la somme de \$4,000. Emplacement appartenant à E. Picard, situé rue Laframboise, vendu à J.-A. Théberge pour la somme de \$7,700.

LA PART DU PAUVRE

Le président, M. J.A.R. Séguin et les membres de la Conférence St-Vincent de Paul, St-Hyacinthe de Confesseur, qui s'occupent des pauvres des paroisses de la Cathédrale et du Christ-Roi désirent exprimer leur vive reconnaissance à la population de la ville pour l'appui généreux qu'elle leur a accordé à l'occasion de la messe de Noël et aux messes organisées par les membres au profit de nos frères moins fortunés.

DECES DE MME J.-J. BERTHIAUME

Samedi dernier, le 16 décembre est décédée à l'Hôpital St-Charles de cette ville, Mme J.-J. Berthiaume, née Adélaïde Leblanc. La défunte était âgée de 51 ans.

Lui survivent, outre son époux, sa mère, Mme Hector Leblanc; ses sœurs, Mmes Albert Marquette, (Rose-Alma), et Omer Bousquet, (Arzélia); une belle-sœur, Mme Jean-Baptiste Berthiaume; trois beaux-frères, MM. Albert Berthiaume, Omer Bousquet et J.-Baptiste Berthiaume.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 19 décembre, à neuf heures, en l'église du Christ-Roi, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Ltée, de cette ville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul Hus et le service fut chanté par le curé Alphonse Girard. Les porteurs étaient MM. René Belval, Eugène Landry, Alphonse Bousquet, Lionel Giguère, J.-B. Berthiaume et M. Cordeau. Nos sympathies.

LES VOEUX DES ANCIENS RETRAITANTS

A l'occasion de la Nouvelle Année, le R. P. A. Renaud, directeur des Retraites fermées, ainsi que ses assistants et le Comité de la Ligue des Anciens Retraitants de Saint-Hyacinthe, désirent offrir leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur et de paix à tous les membres de cette ligue ainsi qu'à leurs familles.

Le monarque de l'Arabie Pétrée Ibn Saïd, donne parfois des banquet dans lesquels on sert des chameaux entiers cuits dans d'immenses plats.

LA RELIURE LE COMPLEMENT D'UN BEAU LIVRE

La reliure n'est-elle pas l'une des plus belles formes d'artisanat? Par beaucoup trop délaissée, elle offre pourtant de nombreux avantages. Un livre, lu et relu et dont les feuilles se laissent des cahiers de musique pars et variés; une série de magazines et de revues d'un caractère spécial; des volumes techniques dont on ne se défierait à aucun prix; que dire des rayons de la bibliothèque dont les collections jaunissent par le temps. Voilà autant de pièces qui valent bien une bonne reliure. Ces publications apparaissent alors à leur vraie valeur et leur durée est prolongée indéfiniment. Quel plus bel héritage à laisser qu'une bibliothèque de livres de choix et d'une reliure parfaite invite à lire et à conserver?

En un siècle où tout s'exécute en vitesse, le travail de reliure exigeait-il trop de temps? Certes les grandes bibliothèques publiques alimentent toujours le travail du relieur d'un flot continu de volumes. Mais ce n'est pas moins un fait qu'on ne compte guère plus que vingt-cinq relieurs le métier dans une grande ville comme Montréal. Il faut voir la disposition artistique que l'on sait donner à un rectangle de cuir mince et souple. Qui n'a pas eu l'occasion d'admirer la beauté d'un missel du Saint-Evangile comme il s'en trouve sur les autels de toutes nos églises. Certains de cuir repoussé aux dessins remarquables, certains de ces volumes sont de véritables chefs-d'œuvre.

Les plus beaux, les mieux exécutés nous viendraient-ils donc tous de l'étranger. Si tel est le cas, il importe de combler cette grave lacune par tous les moyens dont on dispose. C'est ainsi que bon nombre d'éditeurs d'hebdomadaires pratiquent cet art de la reliure. Ils complètent ainsi un atelier d'imprimerie bien équipé et c'est tout à leur honneur. On trouve aussi des amateurs des livres pour qui la reliure est le plus agréable des passe-temps. Le relieur de son métier dispose d'un champ d'action suffisamment vaste encore pour se recruter une clientèle de choix. En se lançant dans cette forme d'artisanat qui fera bien vivre pour peu qu'il s'en donne la peine, le relieur doté exécutera un travail d'artiste.

TRANSACCTIONS IMMOBILIERES

Un jeune médecin n'a pas hésité, récemment, à déboursier la forte somme pour faire magnifiquement relier un livre de chevet. Puisse-t-il trouver de nombreux imitateurs.

Emplacement appartenant à Mlle Juliette Guertin, situé rue Jessaules, vendu à Antonio Ron. leau pour la somme de \$7,000.

Emplacement appartenant à Damase Lévesque, situé en la paroisse Notre-Dame, vendu à Wilfrid Gagné pour la somme de \$1,200.

Terrain appartenant à Napoléon St-Jean, situé à St-Hyacinthe-le-Confesseur, vendu à Alphonse St-Jean pour la somme de \$200.

Terre appartenant à Adélaïde Messier, située à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, vendue à Arthur Houle, pour la somme de \$3,000.

Emplacement appartenant à Willy Lavallee, situé à Saint-Jude, vendu à Lucien Larivière pour la somme de \$5,000.

Terrain appartenant à Lucien Larivière, situé à St-Jude, vendu à Bernard Bourassa pour la somme de \$3,300.

Emplacement appartenant à Alphonse Desrosiers, situé au village de Saint-Denis, vendu à Irène Angers pour la somme de \$500.

Emplacement appartenant à Hertel Cloutier, situé rue Laframboise, vendu à l'oeuvre du Foyer Inc. pour la somme de \$12,000.

Terrain à bois appartenant à Lucien Blanchette, situé à Saint-Charles, vendu à Georges Nichols pour la somme de \$1,000.

Terre à bois appartenant à Armand Chabot, située à Saint-Damase, vendue à Louis Chabot pour la somme de \$1,500.

Terrain appartenant à Norbert Blanchard, situé à Saint-Damase, vendu à Hector Ménard pour la somme de \$300.

Terre appartenant à Elie Giasson, située à Sainte-Madeleine, vendue à Eugène Plamondon pour la somme de \$300.

Terrain à bois appartenant à Joseph Desroches, situé à Saint-Damase, vendu à Joseph Beuregard pour la somme de \$350.

NAISSANCE

M. et Mme Anatole d'Anjou (Marianne Pépin) annoncent la naissance d'une fille baptisée Marie-Louise. Parrain et marraine, Jean Céré, oncle de l'enfant, et Mlle T. Pépin, de Québec, tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jean Céré, tante de l'enfant.

REDUCTION DE LA RATION DE BEURRE

La Commission des Prix et du Commerce a annoncé, ces jours derniers, que la ration de beurre sera réduite de sept onces à six onces par personne, par semaine, à compter du 1er janvier prochain. Les coupons de beurre deviendront valables un à la fois et trois coupons entreront en vigueur chaque mois.

Afin de permettre aux ménages de pouvoir disposer des rations de beurre durant tout le temps que durera la pénurie de ce produit, les coupons de beurre resteront valables jusqu'au jour où on annoncera leur date d'expiration, tout comme pour les coupons de sucre et de confitures. Il y aura également réduction de quotas accordés aux restaurateurs et aux autres détenteurs de quotas et cette réduction sera proportionnelle à celle faite dans la ration ordinaire des consommateurs. On n'accordera aucune quotité supplémentaire.

Le pôle magnétique nord et le pôle magnétique sud ne correspondent pas au pôle géographique.

AU BUREAU DE POSTE

Le Maître de Poste désire informer le public que le service postal au bureau de poste le 1er janvier, Jour de l'An, sera comme suit.

Il n'y aura pas de distribution par les facteurs, les divers guichets seront ouverts de 8.00 a.m. à 12.00 a.m. Il y aura qu'une seule levée des boîtes aux lettres le matin et les dépêches seront expédiées aux heures ordinaires.

Un poisson unique de l'Amérique, la perche noire, a été élevé à Cuba, en Europe et dans le sud de l'Afrique.

Un grand nombre des premiers résidents de Baltimore étaient des Acadiens bannis de la Nouvelle-Ecosse.

On dit que c'est en Californie que l'on retrouve le plus de morts massés par les araignées noires: Elles sont cependant assez rares.

Il y eut un temps en Hollande, où les gens suspendaient une lanterne éteinte devant la maison si quelqu'un venait à mourir.

Advertisement for PEPSI-COLA featuring a bottle and the slogan "TOUJOURS SUPERIEUR EN PIQUANT ET SAVEUR!". Includes text: "Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited. Embouteillé par L. LARIVÉE, ST-HYACINTHE, QUEBEC.

Advertisement for DESJARDINS, COUTURE INC. Au seuil de 1945 l'administration de la maison présente ses vœux les plus sincères à ses clients et amis.

Advertisement for HOTEL POINTE VALAINE. Venez célébrer l'arrivée du Nouvel An à l'HOTEL POINTE VALAINE. Orchestre de la Marine. DANSE, SERPENTINS, ETC.

Advertisement for ADRIEN GLADU. Nous désirons remercier tous nos clients et amis pour leur encouragement pendant l'année 1944, et souhaiter à tous Une Bonne et Heureuse Année. ADRIEN GLADU, Epicerie de choix, Bières, etc. 1525 ST-ANTOINE TEL. 9

Advertisement for Examen de la Vue. Grégoire Bélanger, OPTOMETRISTE - OPTICIEN. 515, ST-DENIS - CHAMBRE NO. 1 ST-HYACINTHE. Heures de bureau: 9 hres a.m. à 8 hres p.m.

Large advertisement for ANABLEPS featuring an illustration of a fish and a bird. Text: UN EXEMPLE QUE NOUS DONNE LA NATURE. L'ANABLEPS IL VOIT TOUT, SAIT TOUT: RIEN NE LUI ÉCHAPPE. ANABLEPS GLISSE PRESQU'À FLEUR D'EAU, À LA FAÇON D'UN SOUS-MARIN, EN MAINTENANT SES DEUX YEUX SUPÉRIEURS AU-DESSUS DE L'EAU, POUR GUETTER LE DANGER ET CHERCHER SA NOURRITURE, TANDIS QUE SES DEUX YEUX INFÉRIEURS EXERCENT LA MÊME VIGILANCE SOUS LA SURFACE. VOICI LE MOMENT DE PRENDRE UNE LEÇON DE L'ANABLEPS ET D'AVOIR L'OEIL AU GUET! CHACUN CONNAÎT LA VALEUR DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE. AYEZ L'OEIL SUR L'AVENIR, LE VÔTRE, ET CELUI DE VOTRE FAMILLE. SOYEZ PRÉVOYANT. CONSERVEZ BIEN VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE, VOS TIMBRES ET VOS CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE. PUBLIÉE DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT DE GUERRE DU CANADA. LA BRASSERIE Frontenac LIMITÉE

JEAN-PIERRE AUMONT AU THEATRE CORONA

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI PROCHAINS

Second film au programme: "The Merry Monahans"

Les Français combattants sont à l'action dans le film qui passe au Corona et qui met en cause un groupe de soldats français luttant contre l'ennemi dans un camp de concentration nazi.

L'action traite d'un groupe de prisonniers français qui proviennent de différentes classes sociales. Comme deuxième film l'on verra "The Merry Monahans", comédie musicale, Donald O'Connor, Peggy Ryan, Jack Oakie et Anne Blyth se partagent la vedette.

UN NOUVEAU SOMMET A LA BANQUE ROYALE DU CANADA

L'actif total s'établit à \$1,799,999,999 — Augmentation considérable des dépôts. Prêts en augmentation légère — Forte posture liquide. — Hausse des profits.

Le rapport annuel de la Banque Royale du Canada pour l'exercice terminé le 30 novembre 1944 reflète l'amélioration qui s'est faite sentir aux principaux départements de la banque.

L'actif à \$1,799,251,802 est le plus élevé jamais atteint et il se compare à \$1,569,097,571 au 30 novembre 1943. Les dépôts ont augmenté pour s'établir à \$1,676,884,696 ce qui représente une augmentation de près de \$277,000,000 au cours de l'exercice.

Les dépôts du public sont sensiblement plus élevés à \$1,400,096,883, une augmentation de près de \$250,000,000. On aura une idée des économies que fait le public quand on saura que les dépôts du public portant intérêt s'établissent maintenant à \$592,851,469.

Les prêts courants sont à \$351,652,376, ce qui représente une légère augmentation sur l'année dernière. Les prêts à vue sont plus élevés. Les prêts courants au Canada sont à \$261,024,237 à rapprocher de \$277,921,207 le 30 novembre 1943.

ETAT-CIVIL

CHRIST-ROI

Naissances. — Dec. 24: Marie, Florence, Lisette, fille de Noël Duquette et de Gisèle Beaumoyer. Parr. et marr.: Paul Blanchette et Florence Duquette. — 25 dec. Joseph, Lionel, Noël fils de Renaud Leduc et de Lucienne Levesque. Parr. et marr.: François Leduc et Armande Forand.

Mariages. — Dec. 23: Entre Maurice Brunelle fils de Philippe Brunelle et de Regina Paquin, et Georgette Laprade, fille de Théodore Laprade et de Yvonne Paquin. — 24 dec. Entre Alcide Valmore Poisy fils de Théophile Poisy et de Delia Beland, et Henriette Noisieux fille de Napoléon Noisieux et de Azilda Tessier.

CATHEDRALE

Naissances. — 23 dec. Marie, Ginette, Marcelle, fille de Georges Lussier et de Marie-Flore Benoit. Parr. et marr.: Albany Benoit et Bernadette Daudelin. — 25 dec. Marie, Aline, Louise, fille de Joseph Anatole D'Anjou et de Marie-Pépin. Parr. et marr.: Jean Céré et Aline Pépin. — 25 dec. Joseph, Lucien, Pierre, Paul, fils de Arthème Lambert et de Augustine Chabot. Parr. et marr.: Lucien Fontaine et Marguerite Chabot.

Mariages. — 23 dec. Entre Arthème Lambert et de Marie-Flore Benoit. Parr. et marr.: Albany Benoit et Bernadette Daudelin. — 25 dec. Entre Louis Crépeau et de Marie Roy, et Irene Lussier fille de feu Alfred Lussier et de Marie Yvonne Gauvin. — 28 dec. Entre Armand Odilon Pépin fils de Mathias Pépin et de Roseda Prince, et Noël, la Sansoucy fille de Richard Sansoucy et de Yvonne Borduas.

Décès. — 26 dec. Avila Roch, épouse de Téléphore Marchand, 62 ans. — 27 dec. Blanche Languevin dite Sœur Georgine Languevin des Sœurs de la Charité 40 ans 7 mois.

LES SOUHAITS DU PRESIDENT DU CONSEIL CENTRAL

Au seuil de cette nouvelle année, je me fais l'interprète des directeurs du Conseil Central des Syndicats Nationaux Catholiques de Saint-Hyacinthe, pour souhaiter à nos aumôniers, aux officiers de nos syndicats, aux syndiqués et à leur famille, aux amis de la cause syndicale, Bonne, Heureuse et Prospère Année.

Que 1945 apporte au monde, la paix. Paix juste pour tous, paix entre les pays, paix dans la société, paix dans le domaine du travail. Que nos syndicats continuent à remporter, au cours des douze prochains mois, un succès aussi éclatant, aussi constant, que celui qu'ils ont connu en 1944.

Je profite de la circonstance pour remercier sincèrement les employeurs et tous ceux qui ont bien voulu collaborer avec nos syndicats, au cours de l'année écoulée. Je souhaite que leur exemple soit imité par tous.

J.-Hector Langeheir, Président.

FIANCAILLES

M. et Mme Clément Pérusse, de cette ville, ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille Marie-Paule, avec M. François Lalumière, de Montréal, fils de feu M. Ernest Lalumière et de Mme Lalumière. M. l'abbé Paul-Hus, vicaire au Christ-Roi, a béni ces fiançailles.

On nous fait remarquer que M. Lalumière est un vétéran de cette guerre et qu'il n'est de retour au pays que depuis le 16 octobre dernier, après avoir servi en Angleterre et en France où il fut blessé. Nos félicitations.

VOEUX DE BONNE ANNEE DE L'O.T.J.

Le Comité exécutif de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe est heureux de souhaiter à tous, au nom de l'organisation de cette oeuvre chrétienne et civique, une bonne, heureuse et sainte année. L'O.T.J. profite également de la circonstance pour remercier les autorités religieuses et civiles, nos journaux locaux et toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont aidé au développement de cette oeuvre naissante en faveur de nos enfants.

La Direction de l'O.T.J. de Saint-Hyacinthe

UN AUTRE PARC A L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX

Celui du quartier No. 5. L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe est basotaïn d'annoncer au public, par l'intermédiaire du Conseil Municipal de Saint-Hyacinthe, que le terrain situé près de la boulangerie de M. Sosthène Gladu, entre les rues Dessaulles et Notre-Dame, dans la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire.

Ainsi les trois paroisses de notre ville auront leur terrain de jeux, et nos enfants pourront s'y donner à coeur joie sous la direction dévouée des moniteurs et monitrices de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe remercie bien profondément le Conseil Municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe de son geste magnanime en faveur de nos enfants, qui, au terme de l'année scolaire, pourront envisager des vacances vraiment saines, profitables et joyeuses.

On apprend que M. Jean-Maurice Lozeau, militaire au camp de Valcartier, fils de M. et Mme Océane Lozeau, de Saint-Charles-sur-Richelieu, a épousé en l'église de Mont-Joli, Mlle Rita Levesque, fille de M. J. Levesque, ingénieur, et de Mme Levesque, de Mont-Joli. Le mariage a été célébré jeudi, le 21 décembre.

M. et Mme Richard Benoit (Madeleine Geoffroy) ont à déplorer la perte de leur fils Robert, décédé vendredi, le 15, à l'âge de 42 ans. M. l'abbé P. Desrochers, officia à la cérémonie des Anges qui eut lieu le lendemain après-midi.

Mlle Rita Couillard a reçu par l'entremise de M. Girard, l. E., une prime de succès dans l'enseignement.

Mlles Lucille Messier, Thérèse Lusignan, Yolande Hébert et Monique Borduas, de l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe, sont arrivées dans leurs familles pour les vacances des fêtes.

La route St-Charles-St-Hilaire est très bien entretenue, cet hiver, grâce à un beau travail de la charrette à neige conduite par MM. Antonio et Adrien Messier.

Mme Euchariste Gemme, de St-Amable, était de passage, la semaine dernière, chez son père, M. Ovide Lusignan.

ORDINATIONS ECCLESIASTIQUES

Voici quelques ordinations ecclésiastiques, appartenant à notre diocèse, qui ont eu lieu récemment.

Le 22 décembre 1944, à la Basilique Cathédrale de Montréal, par S. E. Mgr L. P. Whelan, évêque auxiliaire de Montréal; aux premiers ordres mineurs: Ferdinand Chapdelaine, de Sorel.

Le 23 décembre 1944, à la Basilique Cathédrale de Québec, par Son Éminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec; à la tonsure: Louis-Georges Belisle et Marcel Caplette, de Sorel; Bernard Ménard, de Granby et Roméo Robert, de St-Hyacinthe.

ST-JEAN-BAPTISTE

M. et Mme Gustave Benoit sont allés à Québec à l'occasion de la fête de Noël, en visite chez M. et Mme Gédéon Lecomte.

M. et Mme Pierre Gosselin, ainsi que leur fils, Jean-Paul, en visite chez M. et Mme L. Monast et Mme P. Desjourdy, ces jours derniers.

M. et Mme Sylvio Pinsonnault, de St-Paul l'Érmitte, ainsi que Mme J. Senay, de St-Paul d'Abbotsford, chez M. et Mme L. Pinsonnault, le jour de Noël.

Mme Arthur Brillon, Mme François Grenier se rendaient à Marieville le 27 courant, pour assister aux funérailles de leur belle-soeur, Mme Alida Brillon, née Marie-Louise Beaugard.

LA RATION DU BEURRE

Les coupons de beurre nos 90 et 91, dans le carnet de rationnement no 3 sont valables depuis hier, le 28 décembre, jusqu'à la date qui sera fixée pour leur expiration. Tous les coupons de beurre dans les carnets de rationnement nos 3 et 4 expireront le 31 décembre, ainsi que tous les coupons de conserves et les coupons de sucre. A compter du 1er janvier, les coupons de beurre deviendront valables un à un et deviendront en vigueur jusqu'au jour où on les déclarera invalides.

RECENT MARIAGE

Lundi le 18 décembre à 3 hres en l'église du Christ-Roi, fut béni le mariage de Mlle Marcelle Frière avec M. Roger Bélanger, employé au Bureau de la Penman's. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Père Bélanget, O. P. Après le mariage, les nouveaux époux se rendirent aux salles de la Société Philharmonique où les invités s'étaient tous réunis pour la réception. Après avoir salué les mariés, le Père Réginald Bélanger, O. P. bénissait le repas après lequel il y eut chant et danse.

Les mariés nous quittèrent pour un voyage aux Etats-Unis et tous se séparèrent tard dans l'après-midi, emportant un chaleureux souvenir de cette journée. Voici les noms de ceux qui ont pris part à cette réception: M. Arthur Frière, père de la mariée; MM. et Mmes Hercule, Henri, Albert, Adrien, Roland et

Lucien Frière; Mlles Annette et Fleurette Frière; MM. S. Sénécal, Gérard Frière, Léonide Brunelle, Marcel Frière, Mlles Denise Landelle et Jacqueline Frière; MM. Ovide Comtois, A. Robert, Lucien Gladu, Roméo Breton, MM. et Mmes S. Payette, Raoul Renaud, de Montréal; Al. Gagnon, Georges Scott, Jules Cadorette, Mlles Micheline Frière, Irene et Rita St-Amant; M. et Mme David Bélanger, père et mère du marié; MM. et Mmes Al-

bert Bolduc, J.-B. Lemieux, Roland, Lucien et Paul Bélanger, J. Jeannotte; Mlles Marie-Berthe Gauvin, Mariette Arseneault, Fernande Girard et Antoinette Hébert; MM. Raoul Charbonneau, MM. et Mmes Alexandre Guertin, Maurice Sénécal, Napoléon Loisel, Maurice Sénécal et Paul Morency, Mlle Gisèle Morency, M. et Mme Ovide Jubinville; Mlle Flore Jubinville, M. Jean-Paul Jubinville, Mlle Fernande Four-



La Direction et le Personnel de ce Théâtre vous adressent leurs

Meilleurs Voeux

à l'occasion du Nouvel An!

Que la Nouvelle Année vous apporte

JOIE! SANTÉ! BONHEUR!

Samedi Seulement DEC. 30 Saturday Only



SUR LA SCENE! ON THE STAGE!

VAUDEVILLE

REVUE DU COTTON CLUB

avec Artistes de Couleurs

comprenant

The Spencer Sisters et Crip Law

AUSSI "HIT TUNE SERENADE"

"FROM SPRUCE TO BOMBER"

"BOOGIE WOOGIE MAN"

Dimanche, Lundi, Mardi, 31 DECEMBRE, 1er - 2 JANVIER



Maurice CHEVALIER

DANS

"FOLIES BERGÈRE DE PARIS"

avec

Natalie PALEY

Sim VIVA et André BERLEY

AUSSI

"BIRDIE AND THE BEAST"

et "GEM JAMS" (comédie)

Série: 10e chapitre "SECRET SERVICE IN DARKEST AFRICA"

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI

Wednesday - Thursday - Friday JAN. 3 - 4 - 5

Ne manquez pas notre

★ GRAND ★ SPECTACLE de NUIT

DIMANCHE SOIR, 31 DECEMBRE A 11.30 HRES

LE POPULAIRE SWIFTY et sa Troupe

DANS UN SPECTACLE DES MIEUX CHOISIS - SERONT AU PROGRAMME VOUS REGRETTerez D'AVOIR MANQUE CETTE SOIREE!

SUR L'ÉCRAN! ON THE SCREEN!

★ Un Programme Varié de Sujets Courts ★

"THREE CHEERS FOR THE GIRL" (Broadway Brevetie.)

"COMMUNITY SING" ou "CHANTONS EN CHOEUR" (Steven Foster Song)

"HIGHER THAN A KITE" (Désopilante Comédie)

"A PECULIAR SITCHEEAYSHUN" (Caricature)

Un Spectacle de 2 hres et demie et plus... aussi Souvenirs pour tous!

N'ATTENDEZ PAS A LA DERNIERE MINUTE!

Réservez maintenant vos billets à la Pharmacie Lanctot

Advertisement for 'The Cross of Lorraine' featuring Gene Kelly, Sir Cedric Hardwicke, and other actors. Includes text: 'THRILLING! INSPIRING! The Fighting French in All Their Glory!' and 'M-G-M presents'.

Advertisement for 'The Merry Monahans' featuring Donald O'Connor, Peggy Ryan, Jack Oakie, and Anne Blyth. Includes text: 'The Merry Monahans' and 'ROSEMARY De CAMP GAVIN MUIR ISABEL JEWELL JOHN MILIAN'.

# NOTRE PAGE SPORTIVE

## LES 10 MEILLEURS

Voici la liste des 10 meilleurs compteurs de la ligue de hockey industrielle.

Jean	4	2
Leduc	3	3
Archambault	3	3
Chagnon	3	2
Gagnon	2	2
Guilbault	1	3
McDonald	2	2
Bérard	1	2
Leduc	1	3

## LA MARINE RECEVRA LE DRUMMONDVILLE, JEUDI SOIR, LE 4

Les Signaleurs joueront à Drummondville demain soir.

Le club de hockey de la Marine de Saint-Hyacinthe recevra la visite du Drummondville, de la ligue des Cantons de l'Est, jeudi soir prochain, le 4 janvier, dans une partie qui commencera à huit heures et demie.

Les Signaleurs se rendront également demain soir, le 30 décembre, à l'aréna. Dimanche après-midi, les Cyclones de Montréal disputent une partie de hockey aux Marins de cette ville et le soir il y aura patinage, comme d'habitude.

## DANS L'ENSEIGNEMENT

Mlle Simone Lussier, institutrice à l'école No 3, à Saint-Damase, vient de recevoir du ministère de l'Instruction publique, par l'intermédiaire de M. l'inspecteur Girard, une prime de 20 dollars pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

## REMARQUE AUX CLUBS DE HOCKEY

Les communiqués ayant trait aux parties de ces équipes doivent nous parvenir au début de la semaine.

Nous sommes toujours heureux de publier les résultats des parties auxquelles les clubs de Saint-Hyacinthe ou de la région prennent part. Nous ferons toutefois remarquer aux directeurs de ces équipes qu'ils doivent nous faire parvenir leurs communiqués le plus tôt possible afin que nous puissions leur accorder toute l'attention qu'ils méritent. De plus, quand une partie se joue le dimanche, il est injustifiable de leur part d'attendre à jeudi pour nous en communiquer les résultats. Il est alors souvent trop tard.

## LE PAVAN DOMINE DANS LA LIGUE INDUSTRIELLE

Ce club n'a pas subi la défaite dans ses trois premières parties. — Victoire du Côté.

Le Pavan domine la ligue de hockey Industrielle avec un total de 5 points, soit deux gains et une partie nulle. Le Pavan a porté à trois le nombre de ses parties jouées sans connaître la défaite en triomphant du Consolidated de R. Arpin par 5 à 3, dimanche dernier. Le Côté a eu raison du Gotham par le score de 9 à 2, dans la première rencontre de ce programme double auquel assisteront plusieurs centaines de spectateurs.

Chagnon et Bienvenue ont brillé, pour le Pavan, avec chacun 2 points, tandis que Leduc enregistrait la cinquième unité. Archambault, Darveau et Desmarais ont été les meilleurs chez les perdants de cette partie. Dans l'autre duel, Gagnon, Leduc, Jean et Guilbault ont été les principaux artisans du triomphe du Côté sur le Gotham.

Voici la position des équipes de ce circuit, à date.

Position des équipes	p.j.	g.	p.	n. p.
Pavan	3	2	0	1
Côté	3	1	1	1
Consolidated	2	1	0	2
Gotham	2	0	2	0

Annouez dans Le Clairon

## LES CYCLONES ET LA MARINE AUX PRISES, DIMANCHE

Walker, Lalande et Colby joueront pour les visiteurs.

Les Cyclones de Montréal, le meilleur club de la ligue Montréal Intermédiaire, viendront rencontrer les Signaleurs de Saint-Hyacinthe dimanche après-midi, le 31 décembre prochain. La rencontre commencera à deux heures et demie.

Les visiteurs aligneront une forte équipe comprenant des joueurs tels que Lalande, Gerry Walker et Jean-Paul Colby. Les Marins tous revenus de leurs vacances des Fêtes, seront au grand complet.

## LE PATRO ET L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX

Une lettre du Rév. Père Laperrière à ce sujet.

Plusieurs amis de l'oeuvre universellement appréciée du Patronage Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Hyacinthe, qui depuis une quarantaine d'années se dévouent inlassablement au bien moral et physique de la jeunesse maskoutaine, se sont un moment demandé si l'O.T.J. n'aurait à la survie du Patro. Le Père Laperrière, supérieur du Patronage Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Hyacinthe dissipe ces nuages dans la lettre que nous publions ci-après: Le Patronage 750 rue Girouard, St-Hyacinthe, P.Q.

A Monsieur René St-Pierre, Président de l'O.T.J. Saint-Hyacinthe.

Monsieur le Président,

L'annonce de l'organisation de l'O.T.J. à Saint-Hyacinthe, nous a apporté, à nous du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, une réelle satisfaction.

Par vocation, nous consacrons notre vie au bien spirituel et corporel des enfants et des jeunes gens et notre ambition est de voir le plus grand nombre possible tirer profit des oeuvres de jeunesse.

J'ajoute que notre apostolat s'exerce plus spécialement sur les petits garçons et sur les jeunes gens de sexe masculin. Les fillettes et les jeunes filles échappent donc à notre influence directe.

L'O. T.J. viendra compléter, si je puis dire, l'oeuvre que nous poursuivons, dans cette ville, depuis bientôt quarante ans.

Nos bons amis du Patronage — dont vous êtes, Monsieur le Président, et qui, à part vous, sont nombreux. Dieu merci — nos bons amis se sont inquiétés à notre endroit. L'O.T.J. ne viendra-t-elle pas mettre en danger l'existence du Patronage? Je puis vous assurer, Monsieur le Président, que les Directeurs du Patro ne se sont aucunement alarmés de cette fondation nouvelle. Ils en sont réjouis, au contraire, et sont tout disposés à seconder de leur expérience et même de leur collaboration, au besoin, tout ce qui pourra favoriser la jeunesse de notre ville.

Avec sa population de plus de 18.000 âmes, Saint-Hyacinthe peut fournir assez d'enfants pour remplir les Terrains de Jeux et faire déborder, quand même, les cours du Patronage.

Pour ma part, Monsieur le Président, je considère que l'O.T.J. contribuera à étendre davantage l'oeuvre entreprise et poursuivie, depuis quarante ans, par le Patronage. Nous travaillerons donc, la main dans la main, pour le plus grand bien de l'enfance et de la jeunesse de Saint-Hyacinthe.

L'oeuvre que vous entreprenez demandera beaucoup de dévouement. Puissiez-vous trouver des oeuvres généreux qui sauront se dépenser, sans compter, au bien des petits! Puissiez-vous trouver des coeurs dévoués qui regarderont bien plus le bien à faire que le salaire à toucher!

Laissez-moi donc vous féliciter, Monsieur le Président, et, avec vous, tous les bons chrétiens qui vont travailler à vos côtés pour l'établissement de l'O.T.J. à Saint-Hyacinthe. Et je ne doute pas que la population de notre ville, si soucieuse du bien moral et physique de sa jeunesse, appuiera de ses encouragements et de ses deniers l'oeuvre nouvelle.

Et le vieux Patro gardera, quand même, sa place de choix dans l'estime et les faveurs de la jeune population maskoutaine.

Avec mes félicitations et mes vœux ardents de succès, je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir l'assurance de mon religieux dévouement. Signé) P. Laperrière, ptre S. V., Supérieur du Patronage St-Vincent de Paul Saint-Hyacinthe, 17 décembre, 1944

## MME VVE J.-E. PEPIN DECEDÉE A MONTREAL

Le 25 décembre dernier, est décédée à Montréal, à l'âge de 75 ans, Mme Vve J.-E. Pepin, née Zénilda Gosselin, autrefois de Saint-Hyacinthe et de South-Haven, Mich. Les funérailles ont eu lieu à Montréal, hier le 28 décembre, en l'église de l'Immaculée-Conception.

## EN QUELQUES MOTS... "DANS LE SPORT"

Avec les Reds de Providence

Une figure bien connue des amateurs de hockey de St-Hyacinthe sur l'alignement des Reds de Providence dans la ligue Américaine est celle de Roger Bédard... Bédard a joué quelques parties pour les Saints de Roland Hébert au début de la saison. Après avoir signé pour les Leafs de Toronto, il y a un mois, ces derniers l'ont vendu aux Reds auxquels il vient finalement de se reporter...

Il a obtenu un point et une assistance contre les Bears de Hershey dimanche dernier... Paul Leclerc continue de garder avec brio la forteresse des Reds... Paul devrait avoir une chance dans la Nationale un de ces jours... Les Reds comptent beaucoup de joueurs canadiens-français, dont plusieurs sont déjà venus à St-Hyacinthe: Paul Courteau, le meilleur compteur de l'Amérique est venu plusieurs fois en notre ville, l'an dernier, alors qu'il s'alignait pour le Fairchild... Jacques Lavoie est venu à plusieurs reprises, alors qu'il formait un puissant trio avec Jean-Paul Gladiou et Filion... Roland Forget, un des plus prolifiques compteurs de l'Amérique est un autre que les amateurs locaux ont vu souvent à l'oeuvre lorsqu'il est venu s'entretenir avec les Canadiens, il y a quelques saisons...

## LE PATRO ET L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX

Une lettre du Rév. Père Laperrière à ce sujet.

Plusieurs amis de l'oeuvre universellement appréciée du Patronage Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Hyacinthe, qui depuis une quarantaine d'années se dévouent inlassablement au bien moral et physique de la jeunesse maskoutaine, se sont un moment demandé si l'O.T.J. n'aurait à la survie du Patro. Le Père Laperrière, supérieur du Patronage Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Hyacinthe dissipe ces nuages dans la lettre que nous publions ci-après: Le Patronage 750 rue Girouard, St-Hyacinthe, P.Q.

A Monsieur René St-Pierre, Président de l'O.T.J. Saint-Hyacinthe.

Monsieur le Président,

L'annonce de l'organisation de l'O.T.J. à Saint-Hyacinthe, nous a apporté, à nous du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, une réelle satisfaction.

Par vocation, nous consacrons notre vie au bien spirituel et corporel des enfants et des jeunes gens et notre ambition est de voir le plus grand nombre possible tirer profit des oeuvres de jeunesse.

J'ajoute que notre apostolat s'exerce plus spécialement sur les petits garçons et sur les jeunes gens de sexe masculin. Les fillettes et les jeunes filles échappent donc à notre influence directe.

L'O. T.J. viendra compléter, si je puis dire, l'oeuvre que nous poursuivons, dans cette ville, depuis bientôt quarante ans.

Nos bons amis du Patronage — dont vous êtes, Monsieur le Président, et qui, à part vous, sont nombreux. Dieu merci — nos bons amis se sont inquiétés à notre endroit. L'O.T.J. ne viendra-t-elle pas mettre en danger l'existence du Patronage? Je puis vous assurer, Monsieur le Président, que les Directeurs du Patro ne se sont aucunement alarmés de cette fondation nouvelle. Ils en sont réjouis, au contraire, et sont tout disposés à seconder de leur expérience et même de leur collaboration, au besoin, tout ce qui pourra favoriser la jeunesse de notre ville.

Avec sa population de plus de 18.000 âmes, Saint-Hyacinthe peut fournir assez d'enfants pour remplir les Terrains de Jeux et faire déborder, quand même, les cours du Patronage.

Pour ma part, Monsieur le Président, je considère que l'O.T.J. contribuera à étendre davantage l'oeuvre entreprise et poursuivie, depuis quarante ans, par le Patronage. Nous travaillerons donc, la main dans la main, pour le plus grand bien de l'enfance et de la jeunesse de Saint-Hyacinthe.

L'oeuvre que vous entreprenez demandera beaucoup de dévouement. Puissiez-vous trouver des oeuvres généreux qui sauront se dépenser, sans compter, au bien des petits! Puissiez-vous trouver des coeurs dévoués qui regarderont bien plus le bien à faire que le salaire à toucher!

Laissez-moi donc vous féliciter, Monsieur le Président, et, avec vous, tous les bons chrétiens qui vont travailler à vos côtés pour l'établissement de l'O.T.J. à Saint-Hyacinthe. Et je ne doute pas que la population de notre ville, si soucieuse du bien moral et physique de sa jeunesse, appuiera de ses encouragements et de ses deniers l'oeuvre nouvelle.

Et le vieux Patro gardera, quand même, sa place de choix dans l'estime et les faveurs de la jeune population maskoutaine.

Avec mes félicitations et mes vœux ardents de succès, je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir l'assurance de mon religieux dévouement. Signé) P. Laperrière, ptre S. V., Supérieur du Patronage St-Vincent de Paul Saint-Hyacinthe, 17 décembre, 1944

## MME VVE J.-E. PEPIN DECEDÉE A MONTREAL

Le 25 décembre dernier, est décédée à Montréal, à l'âge de 75 ans, Mme Vve J.-E. Pepin, née Zénilda Gosselin, autrefois de Saint-Hyacinthe et de South-Haven, Mich. Les funérailles ont eu lieu à Montréal, hier le 28 décembre, en l'église de l'Immaculée-Conception.

## ASSISTANCE.

M. Amédée Lacroix, avec toute l'aisance qu'on lui connaît, agit comme maître de cérémonies. Un excellent goûter fut offert aux assistants après ce concert.

La filiale Saint-Hyacinthe de l'A. F. P. est heureuse de remercier tous les artistes qui ont daigné prêter leur concours à ce régala artistique, ainsi qu'à M. Adrien Ringuet, organisateur de la soirée, et M. Amédée Lacroix, maître de cérémonies.

## REMERCIEMENTS

M. Gédéon Berthiaume remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Gédéon Berthiaume, soit par offrandes de messes, fleurs, assistance aux funérailles, visites à domicile ou de toute autre manière que ce soit.

## FIANCAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Raymonde Darsigny, fille de M. et Mme Adélaïde Darsigny, de cette ville, à M. Laurent Richard, fils de feu M. Alfred Richard et de Mme Richard, de cette ville également.

## NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

Un père et un fils qui ont, à eux deux, 105 ans de service dans la même compagnie, voilà un record que bien peu de familles pourraient égaler. M. Thomas M. Connor — que l'on voit ci-dessus en train de graver un dessin sur un tissu bleu ciel du Corps d'Aviation Royal Canadien — est employé depuis 61 ans dans une tisserie de Magog (Québec). Il travaille sous les ordres de son fils, contremaître graveur, qui possède lui-même 44 ans de service dans cette tisserie de Magog. Agé de 81 ans, M. Thomas M. Connor est en parfaite santé, et il n'a jamais perdu une seule journée de travail. Lorsqu'on lui demande quand il prendra sa retraite, il déclare en souriant que rien ne pourra interrompre son travail avant le jour de la Victoire. Ce sont des employés comme ceux-là — fidèles, dévoués, consciencieux — qui ont permis aux industries canadiennes de se transformer rapidement en d'immenses usines de guerre où les armées alliées peuvent puiser tout l'équipement dont elles ont besoin.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON



## Sténographe Demandée

Pour le bureau du Percepteur des Douanes et de l'Accise à Saint-Hyacinthe, pour emploi à titre temporaire au traitement de \$720.00 par année plus le boni de vie chère.

Les formules d'inscription, que l'on peut se procurer au Bureau de Poste à Saint-Hyacinthe, devront être envoyées immédiatement à la Commission du Service Civil, 132 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, Qué.

CETTE ANNONCE A ETE AUTORISEE PAR LE DIRECTEUR DU SERVICE SELECTIF NATIONAL.

Nos Meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis.

YAMASKA AUTOMOBILE ENRG. 135 RUE CONCORDE ST-HYACINTHE J. Dollard Aubin et René Saint-Pierre, Prop.

## ATTENTION!

La nombreuse clientèle du Salon Mado est priée de prendre note qu'à partir du 3 JANVIER prochain ce salon opérera dans son nouveau local situé dans la MAISON CHURCHILL 1230, rue Des Cascades en face de la station de Police.

La direction et le personnel de ce salon désirent offrir à ses habitués ses vœux sincères de Bonne et Heureuse Année. LUCIEN LABOSSIERE, propriétaire.

## Où est Gos? LE CONCERT DES EMPLOYES PROVINCIAUX

A la Philharmonique, la semaine dernière.

Vendredi soir dernier, la filiale Saint-Hyacinthe de l'Association des Fonctionnaires de la Province présentait son second concert, à la salle de la Société Philharmonique, immédiatement après l'assemblée générale annuelle de ses membres.

Voici le programme musical de cette soirée des mieux réussies: 1.—Clarinette: a) Berceuse de Jocelyn, B. Godard b) "Spring Song", Mendelssohn M. Raoul Charbonneau, membre de la Société Philharmonique et de l'A. F. P.

2.—Chant: a) La Juive "Malédiction", F. Halevy b) Sérénade de Don Juan, Tchaikovsky M. Gérard Matteau, basse, membre du Choeur Lavallée-Smith du Régiment de Châteauguay

3.—Cornet: a) Desert Song "One Alone", S. Romberg b) Rose-Marie "Indian Love Call", R. Friml M. Paul-Emile Cantin, membre de la Société Philharmonique

4.—Piano: a) Rustles of Spring C. Sinding b) Thème du Concerto pour piano, no. 9, E. Grieg Mlle Magdeleine Thibault, membre de l'A. F. P.

5.—Chant: a) Je t'ai donné mon coeur, Franz Lehar b) La Bohème "Air de Rodolphe", G. Puccini M. Paul-Emile Smith, tenor, membre du Choeur Lavallée-Smith du Régiment de Châteauguay

6.—Violon:—Fantaisie de l'artiste. a) Méditation de Thais, Massenet b) Variation sur un vieux air Ecossais Mme J.-F. Mathison, ancien professeur au Conservatoire de Calgary, membre de l'Orchestre Philharmonique de St-Hyacinthe. Au piano d'accompagnement: Mlle Pauline Lachapelle, Monique Ringuet, fillette de M. Adrien Ringuet, le président du Comité Artistique et Récréatif de notre filiale, présenta des gerbes de fleurs aux artistes suivants: Mme J.-F. Mathison, Mlle Magdeleine Thibault et Pauline Lachapelle, aux applaudissements de

**Où est Gos?**

**Il apporte des fourrures à nos dragueurs de mines**

Pour braver le vent glacial du nord, nos dragueurs de mines ont besoin de vêtements chauds. C'est notre devoir de leur destiner tous les vêtements de fourrures que nous avons cessé de porter. Le besoin est urgent; les rigueurs de l'hiver se font sentir. Voyez si vous n'avez pas, chez vous, des fourrures qui pourraient servir à doubler les gilets et les manteaux de nos dragueurs de mines, et faites-les parvenir au bureau de la Ligue Navale du Canada ou au bureau principal de la Ligue, Division des fourrures, 1429, rue Clossé, Montréal.

Contribuée par la BRASSERIE **Dow** MONTRÉAL D-64F

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR L'abbé Frs-X Côté

Température du 21 décembre au 27 décembre 1944

Table with columns: Date, 8 h. a. m., 4 h. a. m., Max., Min., Pluie, Neige. Rows for days 21 to 27.

Pécipitation: Neige: 10.10.

20 heures de soleil — Nébulosité moyenne: 6.57

REMARQUES:

Moyenne Maxima: 5.21. Moyenne Minima: 7.71.

de diarrhée il faut réduire la quantité de lait au minimum et donner au jeune animal une dose d'huile minérale ou d'huile de castor...

VOEUX SINCERES DU NOUVEL AN

La Société Coopérative Avion de Saint-Damase présente à tous ses meilleurs vœux pour le nouvel An.

La Société accepte toutes les volailles et pains meilleurs prix possibles, et vous prie en même temps d'accepter ses remerciements pour l'encouragement reçu à date.

Tél. 700 5 22

QUALITE DU BEURRE ET DU FROMAGE QUEBECOIS

Du 23 novembre 1943 au 28 octobre 1944, soit une période de 11 mois, la province de Québec fait classer 375,640 boîtes de beurre dont 93.52% de première qualité...

EXPANSION DE LA POPULATION ANIMALE

Les chiffres suivants indiquent l'expansion de la population animale qui s'est produite pendant la guerre sur les fermes du Canada:

Bovins. — 1939, 1er juin, 8,315,220; 1944, 1er juin, 10,345,800. Pores. — 1939, 1er juin, 4,342,390; 1944, 1er juin, 7,741,000.

LES GREVES ONT DIMINUE EN 1944

Régression de 82% sur les chiffres de 1943.

Le temps perdu par les grèves et lockouts au cours des dix premiers mois de cette année accuse une diminution de plus de 82 p.c. sur le chiffre de la même période de 1943.

Un total de 485 124 heures individuelles de travail ont été perdues jusqu'au 31 octobre 1944 à l'occasion de 172 grèves intéressant 74,391 travailleurs.

En octobre 1944, 4,157 travailleurs prirent part à 12 grèves qui occasionnèrent une perte de 6,935 jours individuels de travail, dans le même mois de l'an dernier il y eut 36 grèves intéressant 6,092 travailleurs, avec une perte de 25,639 jours individuels de travail.

Aucune de ces grèves ne s'est prolongée au-delà du mois de septembre. Des douze interruptions de travail occasionnées par des conflits industriels au cours du mois d'octobre, huit furent réglées et deux eurent des résultats indéterminés.

ETRE ECOSSAIS

Qui de nous n'a pas ri en entendant raconter une histoire sur la proverbiale "ménagerie" des Ecossais? Leur classique frugalité leur sens inné de l'économie sont célébrés dans le monde entier...

Pour toutes ces raisons, le citoyen de ce pays économise parce qu'il sait l'incertitude et le prix des choses. Prudent et avisé, il prépare l'avenir par une sage frugalité.

LA R. A. F. AU CEYLON



On charge un gros Libérateur de bombes incendiaires, apportées sur un camion en série qu'on peut apercevoir au premier plan à un aéroport au Ceylan.

REVUE RETROSPECTIVE DE L'ANNEE QUI S'ACHEVE CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

(Suite de la page 1)

A. Fontaine, à l'occasion de leur élection à l'Ordre de St-Grégoire et à la fonction de juge des Sessions de la Paix, à Montréal. Les allocutions sont prononcées par le Grand Chevalier, le chanoine Saigneau, Paul Lussier, Horace St-Germain, T.A. St-Germain et Gaéan Sylvestre ainsi que Frs Jette.

11. — Ouverture des activités colombiennes pour 1944-45. Grand tournoi de croquet: quarante équipes se disputent les honneurs du tournoi.

12. — Réunion des Chevaliers de Colomb, district no 14, à Acion-Vale sous la présidence du député de district Paul Lussier.

13. — Une vingtaine de Chevaliers de Colomb font partie du Comité des Citoyens des Oeuvres de Guerre Engg; le gérant en est le frère Antoine Jarré, qui donne tout son temps à cet organisme; il est assisté du frère Lorenzo Aubin.

14. — Plusieurs chevaliers ont fait partie de nombreuses organisations du Congrès Eucharistique de juin dernier. Une somme de \$250. fut donnée par le Conseil

quante frères y assistent.

15. — Partie d'huitres annuelle. 16. — Commémoration des morts par le Député de District Paul Lussier. Commémoration des Morts.

17. — Sainte-Catherine. 18. — Début de la saison de Noël au profit des orphelins.

19. — Course à la dinde. 20. — Réception des nouveaux membres.

21. — Dépouillement de l'arbre de Noël au profit des orphelins.

22. — Réception des nouveaux membres.

23. — Dépouillement de l'arbre de Noël au profit des orphelins.

24. — Course à la dinde.

25. — Réception des nouveaux membres.

26. — Sainte-Catherine.

27. — Début de la saison de Noël au profit des orphelins.

28. — Course à la dinde.

29. — Réception des nouveaux membres.

30. — Sainte-Catherine.

31. — Début de la saison de Noël au profit des orphelins.

32. — Course à la dinde.

33. — Réception des nouveaux membres.

34. — Sainte-Catherine.

35. — Début de la saison de Noël au profit des orphelins.

36. — Course à la dinde.

37. — Réception des nouveaux membres.

38. — Sainte-Catherine.

39. — Début de la saison de Noël au profit des orphelins.

40. — Course à la dinde.

41. — Réception des nouveaux membres.

42. — Sainte-Catherine.

43. — Début de la saison de Noël au profit des orphelins.

44. — Course à la dinde.

45. — Réception des nouveaux membres.

46. — Sainte-Catherine.

47. — Début de la saison de Noël au profit des orphelins.

48. — Course à la dinde.

Tél. 775 Soir 918

J.-E. ST-ONGE

Entrep.-Electricien 1871 Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

A VENDRE

A VENDRE. — Gros lit de plume presque neuf et aussi manteau couleur beige avec collet et manchon pour jeune fille de 16 ans le tout en parfaite condition. S'adresser à 252 Concorde. jno-15d.

DIVERS

ACHETERAIS chars usagés toutes les marques paierais bon prix. S'adresser à Anthime et Jules Desmarais, 139 Centrale, St-Joseph, Tél. 313-W. 60-jno.

DESIRE ACHETER. — Une "tank" à eau chaude de 18 ou 30 gallons, d'occasion. S'adresser à Noël-Henri Paradis, Tél. 143 ou au Clairon, 435, Ave. Mondor, St-Hyacinthe. jno-130.G.

A DONNER. — Cendres à donner pour le transport. S'adresser au bureau du "Clairon", 435 Mondor.

SI VOUS DESIREZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à La Compagnie La Fayette Engg., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal, P.Q. jno-15d.

ON DEMANDE un jeune homme marié, ayant de l'expérience sur machines à bois, pour ouvrage général. Très bon salaire. S'adresser au bureau sélectif local. 15-22-29d-5j.

25 POUSSINS GRATIS

Nos poussins proviennent d'oiseaux de races certifiées et enregistrées; ils sont les meilleurs au Canada. Donnez votre commande dès maintenant. Prix pour jeunes poussins mêlés, mâles et femelles: "Barred Rocks", \$12.00 le cent; "White Leghorns", \$11.00; "White Rocks", \$15.00; "Brown Leghorns", \$13.00. Prix des poulettes: "Barred Rocks", \$19.00; "White Leghorns", \$22.00; "White Rocks", \$24.00; "Brown Leghorns", \$24.00.

25 poussins gratuits, particulièrement choisis, seront donnés avec chaque achat de 200 poussins mêlés et 25 poussins gratuits, seront également donnés avec l'achat de 100 poussins femelles d'un jour.

Ecrire à GODDARD CHICK HATCHERY, Britannia Heights (Ottawa), Ontario. 1-j.

ON DEMANDE. — Chambre meublée et logement ou maison, meublés ou non. Ecrire ou téléphoner à l'Office des Services Spéciaux, Ecole Navale des Signaux, Tél. 1460, local 38. jno-29s.

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante. S'adresser à 905 rue Calixa-Lavallée, Saint-Hyacinthe. 29d.

COMMENT TRAITER LA DIARRHEE DES VEUX

La diarrhée commune ou indigestion est une maladie des veaux qui est redoutée par les éleveurs parce qu'elle peut causer de grosses pertes chez les veaux nouveaux-nés, si l'on ne prend pas les précautions nécessaires pour la prévenir. Elle peut être causée par la suralimentation, l'irrégularité des repas, le lait froid, la nourriture moisie, décomposée ou mauvaise, l'emploi d'ustensiles malpropres, les courants d'air, les planchers humides et froids et enfin des logements sales.

A la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, dit M. H. L. Wilson du personnel de la station, la pratique est de laisser le veau avec sa mère pendant un laps de temps de douze à vingt-quatre heures; il a ainsi l'occasion de téter une quantité normale de premier lait, le colostrum, qui est un purgatif. Ce premier lait donné par la mère contient généralement une quantité généreuse de vitamine A ainsi que d'anticorps qui préviennent le développement des germes de maladies présentes dans la voie digestive.

Les veaux qui sont séparés de sa mère, ou le met dans une loge chaude et propre, bien aérée et sans courants d'air. Le lait entier est essentiel pendant les trois premières semaines après quoi on le remplace graduellement par du lait écrémé. Le lait est donné à la chaleur du sang, à raison d'environ 6 livres par jour, en trois repas égaux. On augmente graduellement la quantité pour la porter à un maximum de 20 à 22 livres par jour à l'âge de six mois. C'est la période normale du sevrage. Une bonne précaution est de faire en sorte de toujours tenir le veau sur son appétit. Un léger manque de nourriture est préférable à un excès. L'excès de lait surcharge les intestins d'une masse indigeste de caillé qui cause l'irritation et la diarrhée. Au premier symptôme

Exigez toujours le matelas à ressorts Le Mat-koutain fabriqué par A. ROBERT 515-555, 10e Ave., St-Michel St-Hyacinthe ATTENTION - GARANTIE, 5 ANS L'achat de ce matelas vous procurera toujours le confort désiré. Les Seuls Distributeurs à St-Hyacinthe C. Sicotte, Meublier A. Robert, Manufacturier

REPARATION DE RADIOS de toutes Marques. A. LETOURNEAU Technicien diplômé du C. S. O. E. Aussi clavigraphes joués, vendus et réparés 1345 DES CASCADES TEL. 1070 ST-HYACINTHE

RECUPEREZ METAUX, CAOUTCHOUC, PAPIER, CARTON. Téléphonez à la Campagne nationale de Récupération: TEL. 576 M. Victor HEBERT

AVIS Pour achat ou réparation de LAVEUSES Voyez LUCIEN LALIBERTE vendeur autorisé de laveuses BEATTY spécialité en réparation de lessiveuses de toutes marques, électriques ou à essence. A peu de frais, il remettra votre appareil complètement à neuf. 1895, DES CASCADES TEL. 1390 ST-HYACINTHE, P.Q.

ATTENTION MOTEURS ELECTRIQUES 1/2 de force à 2 forces immédiate Pour livraison Adressez-vous au NOUVEAU MAGASIN BELANGER En face de la Station de Police 1250 rue Des Cascades St-Hyacinthe Tél. 21

SPIRELLA Corsetière Spirella Mme DONAT DPHILIE Pour information: Tél. 16 La Présentation

Large advertisement for General Motors featuring the slogan 'La hardiesse... ET LE DÉFI DE DEMAIN'. It includes an illustration of a General Motors car and text describing the company's commitment to progress and innovation.



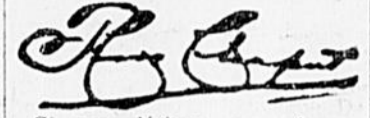
Sous l'ABAT-JOUR

LES CONSEILS HEBDOMADAIRES DE FLORE CHAPUT

MARIELE. — Ne vous laissez pas influencer par ces réflexions néfastes. Le charme, même s'il est mille fois préférable à l'acceptation sans broncher — de la décripitude naturelle. Aucune règle d'humilité n'oblige une femme qui a marié et des enfants à leur imposer en exhibant permanent un visage défraîchi et déprimant. Ne consentez-vous pas à profiter des traitements que la science moderne met à votre disposition pour votre santé? Alors, pourquoi refuseriez-vous ces mêmes moyens fournis pour vous aider à paraître relativement jeune et attrayante aussi longtemps que vous le pourrez et cela, pour la joie et le bonheur des vôtres? Il ne s'agit pas de vous affubler comme une poupée de luxe, mais tout simplement de vous présenter sous votre meilleur jour. Et pour cela, commencez par nettoyer à fond votre épiderme qui devient délabré, flasque et ridé parce que vos pores sont entièrement bouchés de pous-

de magasin et un fond de teint à base d'ingrédients qui encrassent votre peau? Alors, que voulez-vous que je vous dise après cela? NOËL. — L'huile des Orientales est tout spécialement indiquée comme préparation à démaquiller dans le cas de peaux sèches et neutres. La Mousse au Citron est surtout pour les peaux grasses. La crème Anti-Rides que je vous ai indiquée est pour toutes les peaux.

RITA. — Un fond de teint doit être très léger. Sans cela, au bout d'une heure, votre peau devient jaunâtre et huileuse. C'est pour cela que je conseille avec connaissance de cause la Mousse aux Pétales de Roses, non parce que c'est le seul bon produit, mais tout simplement parce que j'en connais parfaitement la formule et les résultats qu'on peut en obtenir.



Si vous désirez une réponse personnelle, écrivez à madame Flore Chaput, 5600, avenue Desjardins, Montréal. Nous ne répondons toutefois qu'aux personnes qui incluent une enveloppe adressée et affranchie pour le retour, sans quoi vous ne recevrez pas de réponse.

Tous les produits de l'Institut de Beauté "France" sont en vente au Magasin Moderne, 67, rue St-François, Place du Marché (Prop. C. J. Lussier) seul dépositaire à Saint-Hyacinthe. Une vendeuse spéciale vous donnera gratuitement tous les renseignements que vous désirez obtenir à ce sujet.

LA SANTE DES DENTS

Réponses à de fréquentes questions.

Q. — Quelles mesures préventives, une personne qui se sait hémo-

R. — Les hémophiliques, c'est-à-dire les personnes dont le sang ne se coagule pas normalement ont existé de tout temps. C'est ainsi que de nombreux et différents remèdes ont été suggérés pour leur porter secours, dont la plupart, cependant, ne sont guère efficaces. Un rayon d'espoir est récemment apparu à ces pauvres gens à la suite de certains travaux de chercheurs. De longues études ont, en effet, indiqué que les hémorragies — et la période anormalement prolongée de la coagulation du sang sont dues à une déficience ou à un manque total de vitamine K.

Il fut ainsi récemment prouvé que le traitement à l'aide de la vitamine K des patients atteints d'hémophilie, avant toute opération, élimine le risque d'hémorragie comme conséquence d'une intervention chirurgicale.

Les plus grandes précautions sont fortement recommandées dans tous les soins devant être donnés aux hémophiliques. Si l'état d'un patient, dans le passé, ou sa condition physique actuelle, sont telles, qu'un doute peut être entretenu sur sa possibilité de réaction normale à une opération, l'étude de son sang doit être absolument faite. Si une dent doit être extraite à un hémophile, il est de la plus urgente importance d'assurer la coopération d'un excellent médecin.

Le Dr Charles Dion, de cette ville, désire avertir sa clientèle qu'il sera absent de ses bureaux du 2 au 7 janvier 1945.

Si Votre Nez Se Bouche et trouble votre sommeil. Avec une rapidité surprenante, la Va-tro-nol agit au siège même du mal, dégage le nez bouché — soulage la congestion passagère due à l'obstruction. Vous serez enchanté du soulagement qu'il apporte. (N.B. — Excellent également contre le rhume de cerveau et son cortège d'éternuements et de renforcements). Essayez le mode d'emploi dans le dépliant.

LES QUOTITES DE SUCRE SERONT DIMINUEES

Sauf pour les particuliers. La Commission des Prix a annoncé, au début de cette semaine que les quotités de sucre allouées à plus de 40,000 usagers industriels au Canada seront réduites de 30 à 70 pour cent, pour le premier trimestre de 1945.

Une réduction correspondante sera faite dans les quotités des restaurants publics et des hôtels et aucune quotité supplémentaire ne sera accordée.

Aucun changement ne sera apporté à la ration hebdomadaire d'un demi-livre de sucre pour les détenteurs de carnets de rationnement.

En réduisant les quotités, on économisera environ 10,000,000 de livres de sucre par trimestre, dit la Commission. Une réduction semblable pour les quotités des usagers industriels a été annoncée, la semaine dernière, aux Etats-Unis.

Les usagers industriels, en 1942, étaient limités à 70 p. c. de la quantité qu'ils employaient en 1941. Cette quotité fut portée à 50 pour cent en 1943.

Annoncez dans Le Clairon

Jamais plus belle — Jamais plus opportune — BULOVA! 15 Jewels \$2250. BIJOUTIERS KITNER JEWELLERS 1348, Des Cascaides St-Hyacinthe Tél. 1102

L'HYGIENE DIMINUE LE NOMBRE DES DECES

L'enseignement moderne de l'hygiène, a-t-on dit, se fonde sur cette idée que, dans les limites raisonnables, chacun peut conquérir la santé, à condition de savoir ce qu'il veut. Les résultats d'une telle entreprise se traduisent généralement par une diminution des décès. En rapprochant le nombre des morts du chiffre de la population, on connaît l'intensité de la mortalité à chaque année et on peut se rendre compte des progrès croissants de la santé publique et du nombre de vies humaines que la diffusion de l'hygiène et de la médecine préventive permet d'épargner chaque année dans notre province.

Or, dans le Québec, la diminution des décès s'accroît d'année en année. Depuis 1926, par exemple, époque de l'institution des unités sanitaires, le taux de mortalité générale par mille âmes, est passé de 14.2 à 10.1. En effet, cette année-là, avec une population de 2,617,000 âmes, nous avions 37,251 décès tandis qu'en 1943, alors que la population de la province atteint 3,448,118 âmes, le nombre des morts n'est que de 34,433.

Bien qu'il ait subi quelques oscillations, au cours de cette période, le nombre proportionnel à celui d'une année décroissante comme le démontrent les taux annuels que voici depuis 1927 inclusivement: 13.6, 13.5, 13.4, 12.7, 12.0, 11.3, 10.6, 10.6, 10.7, 10.3, 11.3, 10.3, 10.4, 10.0, 10.2, 10.0 et 10.1.

Sans attribuer exclusivement cette diminution satisfaisante des décès à l'hygiène seule, il convient de rappeler à la population que la regression de la mortalité chez nous a commencé à l'époque où se sont créées, dans les divers comtés du Québec, les Unites sanitaires. Il faut assurer la prospérité et le bonheur de nos citoyens, pour cela, il faut que la santé réigne en maîtresse. Cette condition exige la collaboration de tous et de chacun. Il faut que le taux de la mortalité générale continue de diminuer dans notre province. Il faut récupérer toutes les vies humaines compromises par la maladie. Vous pouvez vous épargner deuil et soucis en vous conformant aux conseils des médecins praticiens et des hygiénistes. Ne l'oubliez pas!

MANGEONS POUR VIVRE NON POUR ENGRAISSER

En hiver, lorsqu'il est moins facile de vous procurer à bon compte une abondance de légumes frais, vous pouvez équilibrer votre régime en mangeant des légumes en conserves ou en remplaçant quelques services de légumes par autant de services additionnels de fruits. Les oranges et les bonnes pommes canadiennes sont des sources de vitamines et de santé. En temps normal, il est bon de manger chaque jour un fruit cru. C'est là un précepte que les hygiénistes répètent sans se lasser, précepte dont il faut se souvenir surtout à cette époque où, chez les plus pauvres comme chez les plus riches, on a tendance à oublier que l'homme doit manger pour vivre et non vivre pour manger. La gourmandise habituelle dilate l'estomac et surcharge le cœur d'une couche de graisse qui gêne son fonctionnement; elle déforme le galbe et dépare la silhouette. L'obésité et même l'embonpoint sont ennemis de l'élégance et du travail. Suivons donc les conseils des hygiénistes et "mangeons pour vivre et non pour engraisser."

Les aliments gras rendent la digestion plus pénible et sont responsables d'une grande proportion des troubles digestifs si fréquents chez nous. Une repas trop riche en aliments gras déclenche souvent des indispositions graves dans un foie dont les fonctions jusque là étaient, sans qu'on le soupçonne, en équilibre instable. Les viandes, chair des animaux de quelque calibre et de quelque espèce qu'ils soient, sont riches en substance azotée et prises en excès, fatiguent le foie et les reins. Les protéines non utilisées à la réparation des tissus sont décomposées par le foie et l'azote libéré devient urée, acide urique, ammoniacque, etc. Ce sont autant de substances toxiques qui doivent être éliminées le plus tôt possible par les reins. Evitons ces abus aux conséquences si graves, même dans le temps des fêtes, de peur que nos écarts de régime ne mettent fin à tous nos plaisirs même les plus légitimes. Que de gens se trouvent, à la fin du carnaval, dans un état pitoyable. Les abus inconsidérés ont imposé aux organes de digestion et de nutrition un surmenage tel que leur fonctionnement est profondément troublé. Soyons sobres et rationnels dans le boire et le manger afin de vivre longtemps vigoureux et forts.

Les bureaux du Dr Rodolphe Philie seront fermés du 1er au 8 janvier 1945.

ABSENT

"Ils ont pensé à moi" BUVEZ Coca-Cola

AVIS AU PUBLIC M. ALBERT FONTAINE 300 RUE ST-MICHEL ST-HYACINTHE est le représentant officiel de la Compagnie d'Assurance-Vie MONARCH M. Fontaine souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année.

Feuilleton du "Clairon" Le Mariage de Lucette roman de Eugène DREYTON —Lucette, ferme donc la fenêtre, dit M. Miralon en essayant ses lèvres, je commence à sentir la fraîcheur. Il roula lentement sa serviette sur la table et se pencha vers la jeune fille qui se tenait debout par la ceinture de sa suspension. Par la croisée grande ouverte, décollant son rectangle noir, entrant le bruit continu, monotone de la pluie qui, depuis des heures, s'abattait sur le jardin dont les allées, ratissées et entretenues avec tant de soin par l'ancien négociant, devaient être maintenant affreusement défoncées. Lucie s'était empressée de se rendre au désir de son père. Mais, avec l'air mutin qu'elle prenait parfois et qui creusait dans ses joues deux mignonnes fossettes, elle répliqua: —Oh! papa, c'est bien pour te faire plaisir... C'est si bon de sentir passer sur son front ce soufflé frais venu du dehors. Je trouve que rien n'est plus agréable que d'entendre tomber la pluie. —Oui, quand on est à l'abri et que l'on ne risque pas d'être transpercé, observa Mme Miralon, renversée sur son siège, observant d'un regard souriant et tendre sa fille qui avait repris sa place à table, en face d'elle. —Il me semble que c'est notre cas, reprit Lucie. Quant à ceux qui sont obligés de sortir, ils n'ont qu'à se passer un bon manteau ou à se couvrir de la pluie. —C'est tout à fait juste, dit M. Miralon. —Mais, papa, que je ne suis pas pressée du tout de me marier. Je suis si heureuse auprès de vous. —Justement, fit la mère, avec ce mariage que l'on te propose, tu ne seras pas séparée de nous. —Grâce à la dot, M. Platane pourra acquiescer l'étude de son patron, la plus importante de Saint-Romain. C'est une occasion exceptionnelle, comme nous le disions autrefois, quand nous étions dans les affaires. Raison de plus pour ne pas la laisser échapper. A propos, je ne vous l'avais pas dit, hier, pendant que vous étiez à la promenade, j'ai reçu la visite de Mme Rignochet. —A ce nom qui n'avait, au surplus, rien de très relevé, Lucie le menton appuyé, en une pose indolente, sur les paumes de ses deux mains, eut une petite moue significative. Mme Rignochet ne devait pas lui être plus sympathique que son protégé. —Ce mouvement des lèvres n'échappa pas à Mme Miralon. Mais, encouragée par le regard de son mari, elle continua par l'éloge d'Olivier Platane, principal cercle en l'étude de Me. Cogne, notaire, garçon sérieux, actif, intelligent, parvenu, en un mot, de toutes les qualités que peut souhaiter une jeune fille bien élevée chez celui qui sera son époux. —Et une belle-mère chez son genre, interrompit Lucie avec un sourire de malice. —Lucette, tu n'es pas sérieuse. —Hélas! tout le monde ne peut pas avoir les qualités de M. Olivier Platane. —N'oublie pas qu'il s'agit de ton avenir. —Et surtout, aux yeux de Mme Rignochet, de celui de son cousin... je ne sais pas au juste à quel degré. —Ce qui prouve qu'elle n'oublie pas sa parenté. D'ailleurs, elle m'a laissé comprendre qu'elle serait son héritière, si ce mariage qu'elle songeait avait lieu. —Ainsi, d'un air tombé de mes lèvres dépend l'héritage entrevu en ses rêves par M. Olivier Platane. —C'est édité parut sans doute plaisante à Lucie, car les fossettes de ses joues reparurent dans un nouveau sourire d'une adorable ironie. —Décidément, les arguments invoqués par ses parents, la promesse de l'héritage, ne paraissent pas produire sur elle grand effet. —La petite pimbêche, songeait-elle, qui fait la dédaigneuse alors qu'elle devrait être flattée de la demande d'Olivier. Il ne paie pas de mine, c'est vrai; mais c'est un jeune homme accompli qui fera un excellent mari. Mais, à ce nom, trouverait-elle mieux à Saint-Romain? —Si vive que fut son impatience elle n'était rien auprès de celle de ce pauvre Olivier séduit, enflammé par le sourire de Lucie qui, durant l'entrevue, avait daigné, une fois ou deux, laisser apparaître les gracieuses fossettes de ses joues. Le charme de la jeune fille ne lui faisait cependant pas oublier les avantages qui devaient résulter pour lui de cette union qui, sous le régime de la communauté — il avait déjà préparé un projet de contrat — assurerait son avenir en lui permettant de réaliser à bref délai ses espérances notariales. Chaque jour, après déjeuner, avant de rentrer à l'étude, il venait voir "sa tante" — c'est ainsi qu'il appelait sa cousine en raison de la disproportion de leurs âges — et chaque fois il s'en allait plus inquiet, mais fort loin, dans sa prétention vaniteuse, de soupçonner la cause véritable de ces atermoiements pour lui incompressibles. Cette situation ne pouvait se prolonger indéfiniment. C'était l'avis des parents et de Mme Rignochet, et plus encore d'Olivier Platane. Seule, Lucette, toujours très gaie, pourvu que l'on ne fit aucune allusion à la demande de celui-ci, paraissait s'en accommoder le mieux du monde. —La voix plus aigrelette que d'habitude, Mme Rignochet disait à son "neveu" à la mode de Bretagne: —Tant-tend-elle! l'arrivée du prince Charmant. Elle se trompe, la pauvre petite, si elle se berce de cet espoir. Ces jeunes filles se montent la tête. Voilà ce que c'est que de leur permettre toutes sortes de lectures. —Assurément, répondait Olivier, il vaudrait beaucoup mieux qu'elles lussent des livres sérieux, substantiels. Je ne parle pas du Code de Procédure civile. —Toute à son idée, Mme Rignochet continuait: —Oui, ce sont ces lectures romanesques qui leur donnent de fausses idées sur la vie et jettent un trouble dangereux dans leurs âmes. Mais, suis tranquille, Olivier, la petite Miralon y viendra. Elle se taisait un instant; puis, elle reprenait: —Je te dis qu'elle y viendra, j'en fais mon affaire. Le seul point qui me laisse un peu soucieuse, c'est la faiblesse des parents. Ne devraient-ils pas peser davantage sur sa détermination? —Ce serait leur devoir, puis-je ne s'agit de l'avenir de leur enfant. Cette réflexion faite d'un ton grave, comme lorsqu'il lisait en l'étude un acte de vente, en l'absence de Me. Cogne, prouvait à Lucie qu'elle n'avait aucun doute sur ses mérites et le bonheur d'assurer le bonheur de Mlle Miralon était fortement établi en lui. Mme Rignochet en était à sa troisième ou quatrième visite à la villa "Gai Séjour" et n'était pas plus avancée qu'au lendemain de l'entrevue des deux jeunes gens. —La "petite pimbêche" qui était bien tout le contraire, avec la spontanéité de son humeur, avait plus de volonté qu'on ne l'aurait supposé sous son enjouement habituel, cette gaîté toujours prête à s'épanouir à la condition qu'on laissait hors de l'entrevue la personne du futur notaire. Elle ne se rendait pas. Se rendrait-elle un jour? Si son amour-propre n'était pas en jeu, l'héritière de feu Rignochet, si confiante en la gloire et l'énergie de son caractère, eût été en droit de concevoir quelque inquiétude. Non seulement Lucie ne répondait ni oui ni non; mais ses répliques inattendues déconcertaient le plus souvent ses parents par leur drôlerie. "Impossible, dit-elle, de causer sérieusement avec elle de M. Olivier Platane". —Sans doute, à Saint-Romain un notaire est un personnage important. Ce serait très flatteur d'être sa femme. S'il ne s'appelle Olivier Platane! Deux noms d'arbres, deux essences différentes, c'est vraiment trop pour faire mon bonheur! —Celle boutade ne fit sourire ni M. Miralon ni sa femme qui, depuis un instant, agita nerveusement le rond de sa serviette. Tous les deux comprirent que

l'entretien, comme les précédents, dérivait sur le terrain de la plaisanterie ou Lucette cherchait malicieusement à l'entraîner, c'en était fait encore une fois de la réponse espérée. Et Mme Miralon qui s'était engagée à la transmettre dans un jour ou deux à Mme Rignochet! —Tu es insupportable, s'écria-t-elle, sa face ronde animée d'une légère rougeur, on ne peut avoir avec toi une conversation sérieuse. Il faut cependant prendre une résolution. On ne peut laisser plus longtemps dans l'incertitude ce jeune homme qui aspire à l'honneur de ta main. Mme Miralon se plaisait à relever parfois son langage de quelques phrases à effet. —Ma chère maman, tu vas me faire croire que je suis une princesse. —Princesse ou non, ce serait de la dernière inconvenance... Son mari, plus conciliant, ne la laissa pas achever. —Ecoute, Lucette, dit-il, dans une affaire de mariage la plaisanterie n'est pas de mise. Si nous ne voulons pas aller contre ton gré, faut-il du moins que tu nous présentes une objection. Or, jusqu'ici, tu ne nous as répondu que par des sottises. Voilà maintenant que tu t'en prends à mon prétendant, Olivier Platane, ce nom n'est pas plus ridicule qu'un autre... que le mien, par exemple. Et pourtant — à ta mère ne me démentira pas — quand j'ai demandé sa main, elle a commenté, elle aussi, par le trouver plaisant porté par le pauvre diable d'employé que j'étais alors. Maintenant que nous avons vingt mille francs de rente, elle est aussi fière que moi de ce nom qui signifie dans la ville protestant un honnorable. —Que vas-tu chercher? Cela n'a aucun rapport avec le mariage de Lucette. Le rappel de ce souvenir parut froisser Mme Miralon, rien n'était pourtant plus exact. Dans les mêmes circonstances, elle avait montré les mêmes hésitations que sa fille. En tout cas, c'était une souveraine maîtresse de la part de son mari que de révéler ce détail à Lucie. N'avait-elle pas été l'épouse la plus tendre et la plus

dévouée? Avec la fierté de la fortune qu'il avait acquise dans son commerce de nouveautés et de tissus, ou il avait succédé à son beau-père, donnant une extension nouvelle à la maison, Théodore avait-il voulu, par cette allusion au passé, lui démontrer qu'elle n'avait pas fait elle-même une mauvaise affaire en l'épousant? Vanité ridicule, puisqu'elle ne laissait échapper aucune occasion de déclarer qu'elle était la plus heureuse des femmes. Ce rapprochement maladroit avait suscité un léger malaise. Le silence menaçait de se prolonger quand, relevant les boucles éparpillées sur son front, Lucie le rompit tout à coup: —En bien, papa, quand tu auras pris à Valence les renseignements particuliers que tu désires, je verrai, à ton retour, si je dois me décider. Le ton délibéré avec lequel elle avait prononcé ces mots surprit agréablement ses parents. Sans prendre aucun engagement, c'était la première fois qu'elle leur laissait espérer une réponse conforme à leurs desirs. —Enfin, voilà qui est parlé sagement, dit M. Miralon, qui ne put résister à l'envie de serrer de nouveau sa fille dans ses bras. Et, maintenant, Lucette, ajouta-t-il, comme pour se faire pardonner sa sottise réflexive, embrasse aussi ta mère. Lucette obéit avec empressement. Elle contemplant toutes les deux avec attendrissement. Pour cacher son émotion, il se leva et alla vers la fenêtre. —La pluie continue, mes rosières doivent être dans un joli état! —Revenu vers la table, il jeta un coup d'oeil à la pendule d'albâtre flanquée, sur la cheminée, de deux hauts globes de verre recouvrant des fleurs artificielles. —Dix heures, nous pouvons aller nous mettre au lit. —La grille du jardin n'est fermée qu'au loquet, observa sa femme. (A suivre)

Bonne et Heureuse Année. Que la nouvelle année soit pour vous tous une messagère de bonheur. SOUTHERN CANADA POWER CO., LIMITED "Appartenant à ceux qu'elle sert".

A tous nos  
Clients et Amis

LE CINEMA  
**MASKA**

souhaite une  
Bonne et Heureuse Année

Si vous n'avez pas encore acheté vos billets pour assister à notre  
**Représentation de Nuit de la Veille du Jour de l'An, à 11.30 hres P.M.,**  
il est grand temps de le faire car ils s'enlèvent rapidement.

C'est une représentation de 3.00 hres, entièrement en musique... et une chance de fêter gaiement, avec vos amis, l'arrivée de la Nouvelle Année !

★ ★ **QU'ON SE LE DISE** ★ ★

Pour **VENDREDI** et **SAMEDI**

CONTINUEL SAMEDI  
DE 1.00 A FERMETURE

A l'affiche **DIM.** et **LUNDI**

REPRESENTATION CONTINUELLE  
DURANT LES 2 JOURS

C'est un grand programme double d'**HORREUR**  
comme nous n'en avons jamais présenté sur notre écran !

**VOUS SENTIREZ LE SANG SE  
FIGER DANS VOS VEINES !**

L'hallucinante histoire d'une fem-  
me qui se transformait en  
bête sanguinaire !



— EN PLUS —



11ième Chapitre

Pouvez-vous subir le choc de la marche vers  
vous d'une personne que vous savez être  
morte ? Des aventures terribles !

Jamais un drame ne fut aussi terrifiant  
que celui de

"Soul of  
a Monster"

avec

Rose Hobart - George McCreedy  
Jim Brannon - Jeanne Bates  
et Erik Rolf

AUSSI

Une Comédie par **ANDY CLYDE**  
"Gold is where you find it"

ET

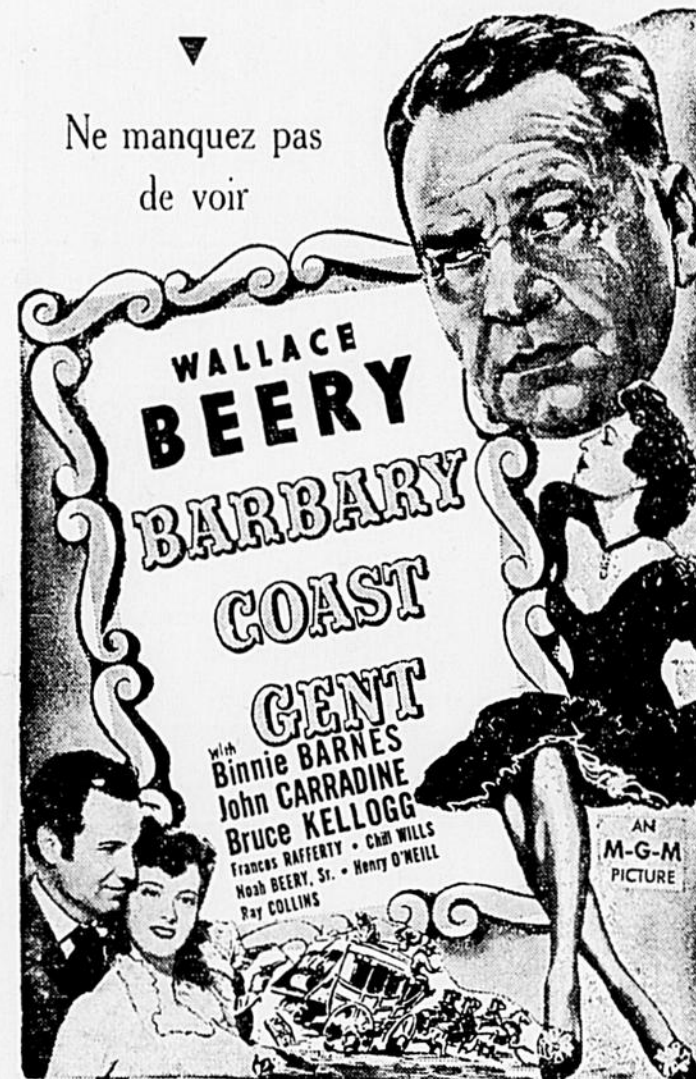
"**ROARING GUNS**"

Un film de l'Ouest en 2 bobines

Le populaire héros de "Salute to  
the Marines" à son meilleur !

Beery brave les balles et le danger avec  
une fougueuse hardiesse !

Ne manquez pas  
de voir



Un film si entraînant que vous vous laisserez  
emporter dans la ronde... par de  
populaires succès musicaux !



AUSSI

"Plenty of Money & You ?"

Sujet Court en Couleurs

Pour **Mardi - Mercredi - Jeudi**

**Matinée Mercredi**  
à 2.00 P.M.

L'image de la ravissante  
Hedy peuplait ses rêves !



AUSSI, EN PLUS

Une Caricature en Couleurs

"MILLION DOLLARS CAT"

Les grands succès qu'a remportés

*Paul Lukas*

DANS

"Watch on the Rhine" et "Uncertain Glory" lui ont mérité un  
brillant role dans un autre grand succès du genre...

C'est celui qu'il interprète dans

"Address Unknown"

avec

**Carl Esmond - Peter Van Eyck**  
**Mady Christians - Morris Carnovsky**

ainsi que la nouvelle venue  
à l'écran

**K. T. STEVENS**

Ce film répondra pleinement à votre attente...  
et vous regretteriez de l'avoir manqué.

**DEUX FILMS D'HORREUR AU THEATRE MASKA**  
"CRY OF THE WEREWOLF" ET "SOUL OF A MONSTER"

Ce soir et demain, vendredi et samedi. — En plus: "Roaring Gun",  
un film de l'Ouest, et "Gold is where you find it", une comédie.

Les amateurs de films d'horreur  
seront servis à souhait, cette se-  
maine, alors que le théâtre Mas-  
ka présentera deux pellicules de  
ce genre ce soir et demain, c'est à  
dire vendredi et samedi. "Cry of  
the Werewolf", est l'histoire d'une  
ravissante jeune fille qui, pour  
des raisons mystérieuses, se trans-  
forme en un loup sanguinaire qui  
terrorise la population de ce vil-  
lage. Elle est tour à tour hantée  
par le besoin d'aimer et de tuer  
et les transes par où elle passe  
vous feront frissonner d'horreur.  
Stephen Crane, Nina Foch et Osa  
Massen sont les vedettes de cette  
pellicule.  
"The Soul of the Monster", le  
second film du même genre à ce  
programme vous fera également  
passer un frisson froid au dos et  
figera si l'on peut dire, le sang  
dans vos veines par ses scènes ter-  
rifiantes. Vous assisterez à la  
marche d'un mort vers une fem-  
me qu'il étreint dans ses bras, qui  
ont la force de l'acier, et qui po-  
se sur ses lèvres un baiser froid  
comme la mort qui est sienne.  
Puis, vaincue, elle fera avec le  
monstre infernal un pacte mon-  
strueux qui aura pour résultat les  
plus hallucinantes réalisations.  
"Gold is where you find it", une  
comédie, déridera les spectateurs,  
tout comme "Roaring Guns", un  
film de l'Ouest américain.

**UN FILM DE WALLACE BEERY**  
**AU MASKA, DIMANCHE ET LUNDI**

"Barbary Coast Gent", un autre grand succès de Beery avec Binnie  
Barnes, John Carradine, Bruce Kellogg et Frances Rafferty. —  
"Song of the Open Road", avec Edgar Bergen et Charlie McCar-  
thy, comme second film.

Wallace Beery, cette figure à  
la fois si sympathique et si origi-  
nale du cinéma américain, nous  
revient cette semaine au théâtre  
Maska, dimanche et lundi, les 31  
décembre et 1er janvier, dans une  
réalisation sensationnelle qui promet  
qu'il a connu dans "Salute to the  
Marines".  
Nous y verrons de nouveau le  
rude Beery braver les balles, nar-  
guer le danger avec tout le sang-  
froid que nous lui connaissons  
mais nous le surprenons en-  
suite, sans défense, aux pieds de  
Binnie Barnes, dans des scènes  
d'un comique crevant. Une inté-  
ressante histoire d'amour, dont  
Frances Kelly et Bruce Kellogg  
sont les protagonistes, vient éga-  
lement se mêler aux aventures à  
la fois originales et captivantes  
de Wallace Beery. Les admira-  
teurs de cet acteur au style unique  
ne devraient pas manquer cette  
occasion de revoir leur favori à  
l'oeuvre dans sa meilleure réa-  
lisation: "Barbary Coast Gent".  
Le second film de ce program-  
me, "Song of the Open Road",  
à pour vedettes les deux insépa-  
rables Charlie McCarthy et Ed-  
gar Bergen qui nous font assister  
à de nouveaux trucs de ventri-  
loque. C'est un film de jeunesse  
et de gaieté, qui, outre les deux  
compères McCarthy et Bergen,  
nous fait entendre la délicieuse  
petite chanteuse Jane Powell,  
l'orchestre bien connu de SAM-  
MY "swing and sway" KAY ain-  
si que W.C. Fields et Bonita  
Granville.  
Un sujet court complète ce  
programme dont les représenta-  
tions seront continuelles les deux  
jours qu'il tiendra l'affiche au  
Maska.